

Séance du 11 décembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
33	33	28

Date de la convocation : 05.12.2023

Date d'affichage : 05.12.2023

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le :

L'an deux mille vingt-trois et le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel BISSON, Maire,

PRESENTS : Monsieur BISSON, Mesdames THOBOR, LENGARD, Monsieur NIANE, Madame DUCLAU, Monsieur NIATI, Madame LITWINSKI, Messieurs BIANCHI, LAUBERTHE, Madame HULIN, Monsieur GOUET-YEM, Madame KOMBO-TSIMBA, Messieurs CAMPEIS, AGARD, Madame SOUFI, Monsieur ABDELLAOUI, Madame AUDET, Monsieur JLASSI, Mesdames THELUS ROSINEL, AWALE GUEDE, Monsieur NDOYE, Madame ARPACI.

PROCURATIONS : Monsieur FLAHAUT pour Monsieur BISSON, Madame RHOUN pour Madame LENGARD, Madame VESSAH pour Madame DUCLAU, Monsieur VEY pour Madame THOBOR, Monsieur EDOM pour Monsieur JLASSI, Madame BETHUNE pour Madame ARPACI.

ABSENTS : Mesdames HABERT, BITTY KOUAKOU, Monsieur AMIENS, Madame POCHOT, Monsieur CARRARA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame HULIN.

Objet de la délibération

Fonds d'aménagement communal : approbation du projet de contrat

Rapporteur : S. Bianchi

N° 2023-80

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le règlement du Fonds d'aménagement communal (FAC) adopté par le Conseil départemental de Seine-et-Marne le 14 juin 2019, modifié le 24 septembre 2020,

VU la délibération n°2021-69 du Conseil Municipal en date du 11 octobre 2021 faisant acte de candidature à un FAC, auprès du conseil départemental de Seine-et-Marne,

VU la lettre du président du conseil départemental de Seine-et-Marne, du 10 janvier 2022, de prise en considération de la candidature de la commune à un FAC,

CONSIDÉRANT que dans le cadre du FAC, le Département soutient financièrement les actions découlant du projet communal,**CONSIDÉRANT** que le FAC est composé d'un contrat cadre, auquel est annexé un programme d'actions prévisionnel, avec un échéancier de réalisation à 3 ans et les conventions de réalisation propres à chaque action,**CONSIDÉRANT** que le projet de contrat FAC qui comprend le projet de développement communal et le programme d'actions prévisionnel pour les trois ans du contrat avec un échéancier prévisionnel indicatif, doit être approuvé par le Conseil Municipal,

Après l'avis de la commission générale en date du 27 novembre 2023,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE,

Article 1^{er} : D'approuver le projet de contrat pour le Fonds d'aménagement communal (FAC) comprenant le projet de développement communal et le programme d'actions prévisionnel pour les 3 ans du contrat, ainsi que l'échéancier prévisionnel indicatif. (dossier ci-annexé),

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent au Fonds d'Aménagement Communal.

Le maire :

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*

POUR EXTRAIT CONFORME
LIEUSAIN, le 11 décembre 2023


La secrétaire de séance
Nadine HULIN


Le Maire,
Michel BISSON

LIEUSAIN

vie

EDUCATIVE
ÉCOLOGIQUE
BIENVEILLANTE



Lieusaint, territoire d'innovation

p.1

I Présentation et analyse du contexte communal

A) Présentation générale

p. 3

B) Atouts et faiblesses du territoire

p. 9

II Stratégie communale : axes et enjeux de développement

Une ville écologique

p. 1

Une ville bienveillante

p. 14

Une ville éducative

p. 15

III Présentation des actions

p. 16

La place du Colombier

Constat, éléments de diagnostic

p.20

Enjeux de l'aménagement

p. 30

Principes généraux d'aménagement du projet

p. 36

Calendrier prévisionnel de réalisation

p.55

Plan de financement prévisionnel

p.56

Située en Seine-et-Marne, à 30 km au sud de Paris, Lieusaint est une ville ambitieuse pour ses habitantes et habitants qui valorise son territoire, son environnement et développe le vivre-ensemble.

Village devenu ville, avec ses 13 500 habitants, Lieusaint vise l'équilibre entre l'habitat, l'emploi, les équipements et l'environnement. Le résultat allie urbanité et nature, proximité et rayonnement, avec ses pôles économiques, universitaires, étudiants et culturels, en particulier sur le Carré Sénart. Avec sa gare SNCF, la ligne D du RER permet de rejoindre Paris en 40 minutes.

Lieusaint place la démocratie participative au cœur de son action, concerta et associe ses habitants aux réalisations, dans le but de faciliter les échanges, de mieux comprendre leurs attentes, de développer la coopération citoyenne, permettre l'émergence des talents tout en maintenant son soutien aux initiatives collectives.

Le projet de ville de Lieusaint s'articule autour de 3 grandes orientations :

- Une ville écologique qui vise à embellir son cadre de vie, valoriser son environnement et favoriser un développement durable avec de nombreux aménagements de liaisons douces, et une préservation de la biodiversité ;
- Une ville bienveillante participant à l'émergence d'une autre société dans une optique d'innovation sociale, qui accompagne et facilite la vie de ses habitants, qui place le développement au service du quotidien et place la solidarité au cœur de son action ;
- Une ville éducative qui mise sur le savoir, l'ouverture d'esprit et le partage, axée sur la prévention et l'accompagnement de la réussite scolaire, où l'épanouissement personnel prend toute sa place.

Lieusaint s'affirme également comme territoire de transition écologique, d'innovation et de culture.

La commune s'est vue décerner en 2018 le prix « Restauration de sites dégradés » ainsi que le label « Terre Saine ». En 2019, elle a signé la charte de lutte contre les perturbateurs endocriniens et a également reçu le label « 100 quartiers innovants » de la Région Ile-de-France et le label écoquartier de l'État pour son écoquartier Eau-Vive.

Lieusaint, territoire d'innovation



En matière culturelle, Lieusaint vise l'émancipation individuelle et collective à travers la promotion et l'accès à la culture pour tous. La ville est dotée d'un centre culturel "Côté Cour" (disposant d'une médiathèque, d'une salle d'exposition et d'une école d'arts plastiques), d'une scène nationale "le Théâtre-Sénart" et d'un campus culturel "La Marge" dédié à la création des arts vivants et numériques, à l'expérimentation et à l'hybridation des disciplines. Il porte cette politique ambitieuse, inclusive et innovante. Le «Théâtre-Sénart» vient enrichir, par son rayonnement, sa qualité de programmation et ses capacités de production, les politiques culturelles de la ville.



I) Présentation et analyse du contexte communal

A) Présentation générale

1. Un peu d'histoire

Lieusaint, mentionné au XII^e siècle sous le nom de « Locus Sanctus » est connu au XIII^e pour ses pépinières royales qui fournissent dès 1720, la majorité des végétaux du parc du Château de Versailles. Par ailleurs, au XIII^e siècle, deux astronomes DELAMBRE et MECHAIN vont à partir de Lieusaint, être à l'origine de la naissance du mètre, une borne implantée sur le territoire en atteste encore.

Le développement de Lieusaint a commencé vers 1980 et s'est traduit par une extension en tâche d'huile à partir du bourg ancien.

Par la suite, sont venus se greffer les nouveaux quartiers (le Moulin à Vent dans les années 1980, la Pyramide en 1998 puis l'écoquartier de l'Eau Vive) et des zones d'activités économiques. La grande majorité des entreprises privées s'est implantée depuis 1984 dans les ZAC du Centre, du Moulin à Vent et du Levant où l'on observe une bonne représentation d'entreprises spécialisées. La réalisation de la ZAC du Carré Sénart a permis un développement économique avec la création de plus de mille quatre cent emplois.

Le bourg historique, cœur de la commune, a dû s'adapter, évoluer, muter, pour répondre à l'arrivée et aux besoins de populations nouvelles.

Aujourd'hui le développement de la commune continue avec principalement la réalisation du quartier de l'Eau Vive, un quartier durable où les dimensions écologiques sont prises en compte, avec la gestion de l'eau et des ressources non renouvelables ainsi que la biodiversité.

Le développement de la commune a généré la juxtaposition de paysages multiples sur le territoire, le bourg ancien au style briard avec sa voie « traversante », les commerces de proximité, ainsi que les principaux services et équipements de proximité situés au sein du pôle du Terme boréal, permettant ainsi à la rue de Paris d'offrir toutes les fonctions nouvelles et anciennes du bourg.

Lieusaint compte aujourd'hui près de 14 000 habitants, contre un peu plus de 500 il y a trente ans et se développe sur 1 197 hectares de superficie.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Lieusaint a rejoint la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud. Une agglomération au sud de l'Île-de-France qui regroupe 23 communes sur deux départements, l'Essonne et la Seine-et-Marne. La nouvelle agglomération est issue de la fusion des agglomérations d'Évry Centre Essonne (Caece), de Seine Essonne (CASE), de Sénart en Seine-et-Marne et en Essonne et de la commune de Grigny jusqu'alors intégrée à l'agglomération des Lacs de l'Essonne (CALE).

Cette fusion s'est faite dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI) ré-organisant la grande couronne francilienne. L'objectif était de créer autour de la Métropole du Grand Paris des intercommunalités de taille suffisante (+ de 200 000 habitants) pour porter de grands projets pour leurs habitants. Avec ses 351 608 habitants, Grand Paris Sud est le 5^{ème} territoire francilien en nombre d'habitants et l'un des moteurs de la croissance démographique de la région Ile-de-France.

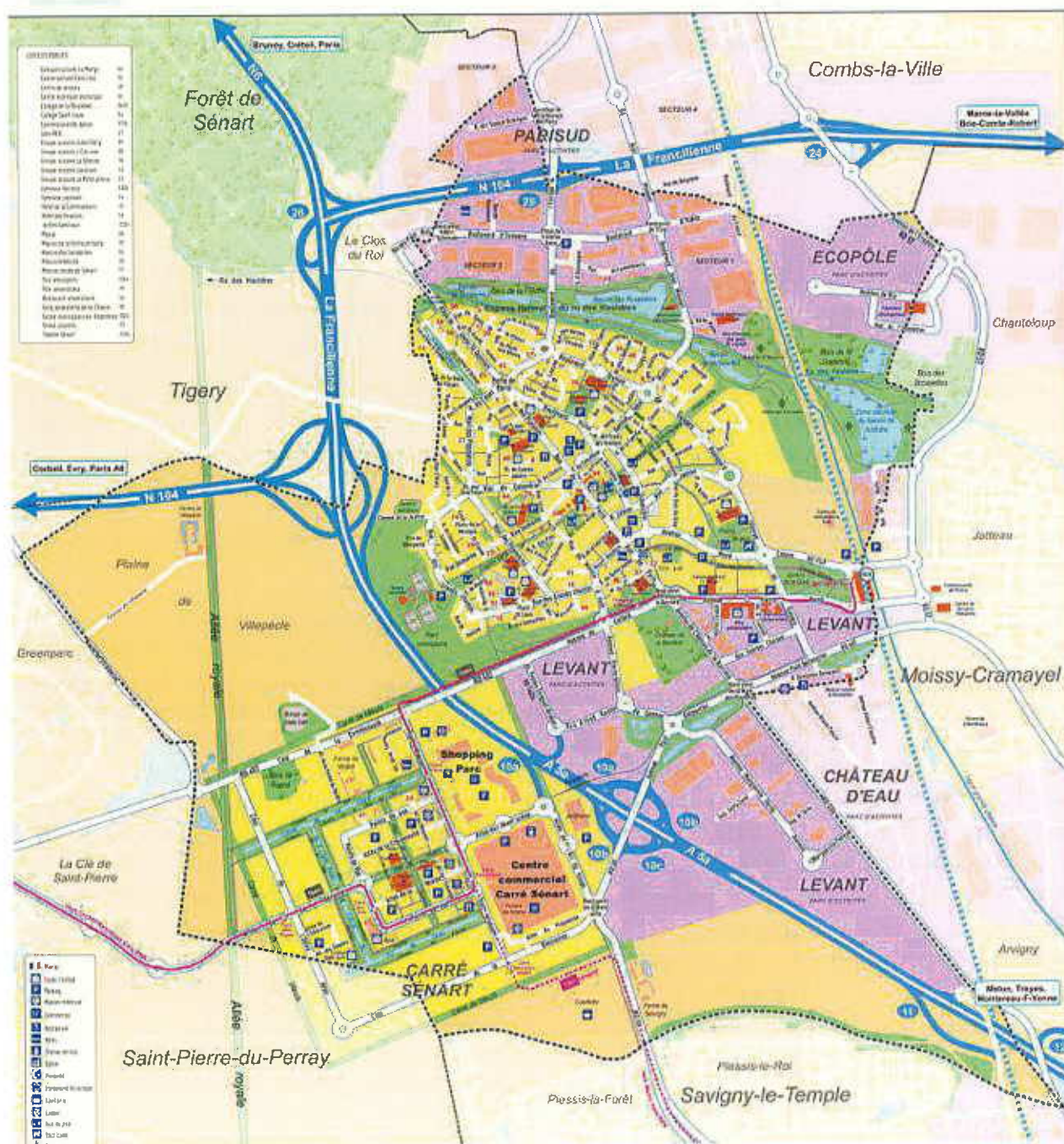
I) Présentation et analyse du contexte communal

2. Situation géographique

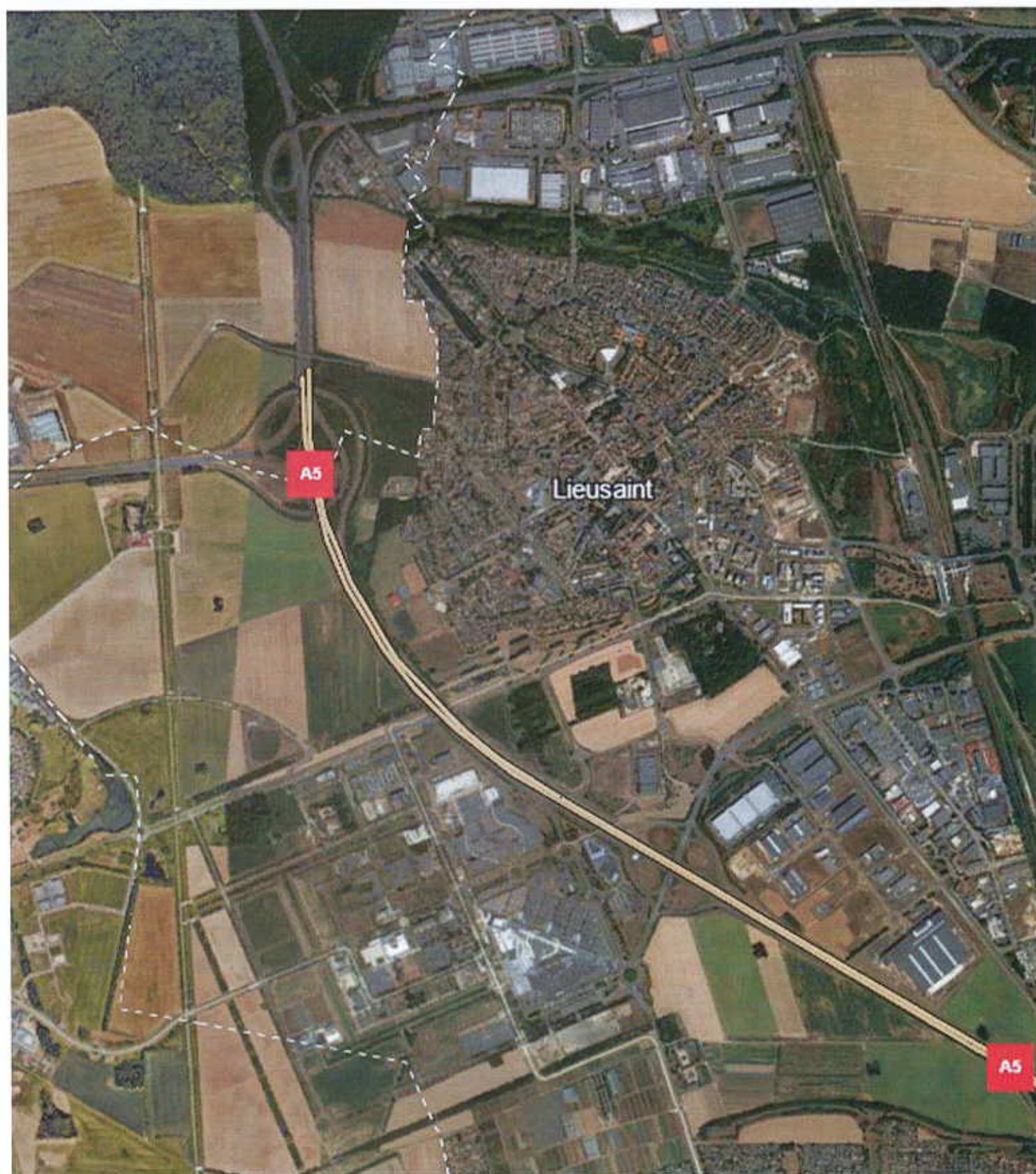
Lieusaint, située dans l'ouest de la Seine et Marne à 29 kilomètres de Paris et à une dizaine de kilomètres de Melun et Brie Comte Robert, fait partie du canton de Combs-la-Ville et de l'arrondissement de Melun



Lieusaint



I) Présentation et analyse du contexte communal



2.1 Le réseau routier

La RN 104, dite francilienne, assure la jonction entre les voies autoroutes A6 et A4, passant au nord du territoire communal et permet de rejoindre l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle en 50 minutes.

L'A5a se raccorde à la francilienne par l'échangeur de la justice, au nord-ouest de la commune et rejoint l'A5 en direction de Troyes.

La RD 402 permet la liaison entre Lieusaint et Moissy-Cramayel, traverse le territoire d'ouest en est et assure la jonction jusqu'à la commune de Corbeil-Essonnes.

La RD 50 joint les communes de Nandy, Savigny-Le-Temple et Combs-la-Ville.

2.2 Les transports en commun

La gare ferroviaire de Lieusaint se situe sur la ligne D du RER qui permet de rejoindre Paris en 40 minutes. Depuis décembre 2018, afin d'offrir une capacité supplémentaire au plus fort de l'heure de pointe du matin, 3 trains sont directs de Lieusaint à Paris-Gare de Lyon avec un temps de trajet de 20 minutes.

Des lignes d'autobus desservent l'agglomération de Lieusaint en passant par le site universitaire, la zone d'activités de Parisud et permettent de relier la commune à la gare d'Evry en passant par Tigery, Saint Pierre-du-Perray et le Carré Sénart.

Il existe une gare routière pour l'ensemble des lignes de Transdev, permettant la liaison avec les principales communes de l'ex-ville nouvelle et de ses environs.

Le T Zen 1, ligne de bus à haut niveau de service d'Île-de-France, relie les gares du RER D de Lieusaint - Moissy et de Corbeil-Essonnes. Cette ligne dessert deux grandes zones de l'Essonne et de Seine-et-Marne : Sénart et Seine-Essonne, elle est longue de 14,7 kilomètres dont 9,6 en site propre. La ligne a été mise en service le 4 juillet 2011. Véritable jonction entre les deux branches du RER D, différentes stations du Tzen offrent des correspondances avec les réseaux de bus dans la perspective d'une mise en relation ultérieure avec la gare d'Evry Courcouronnes.

Le T Zen 2 reliera, à l'horizon 2024, Lieusaint à Melun. L'arrivée du T Zen 2 s'accompagnera de projets d'aménagement urbain et permettra de mieux partager l'espace entre piétons, cyclistes, transports en commun et automobilistes.

3. Une mixité sociale et fonctionnelle

3.1 Les données sociodémographiques (données Insee 2016)

La population de Lieusaint évolue de manière significative depuis 1990, année qui a marqué sa plus importante augmentation.

Le territoire connaît une forte croissance démographique due à un programme dynamique de constructions de l'habitat (à partir de 2015 une moyenne de 280 logements ont été livrés chaque année jusqu'en 2018).

51.4% de la population a moins de 30 ans caractérisant un fort indice jeunesse, 74.6% de la population a moins de 45 ans.

Le nombre de ménages a progressé de plus de 70% depuis 1999, pour s'établir à 4 968 en 2016.

I) Présentation et analyse du contexte communal

Catégorie de ménages	Nombre	% âge
Ménages d'une personne	1 504	30.3%
Ménages sans famille	81	1.6%
Couples sans enfant	858	17.3%
Couples avec enfants	1 926	38.8%
Familles monoparentales	601	12.1%

La composition familiale la plus représentée est le couple avec enfants (38.8%).

Les compositions des familles sont à l'image des modifications sociétales, le nombre de ménages dits seuls, a augmenté de manière significative avec 30.3% de la population contre 18% en 1999. Le nombre de familles monoparentales connaît la même évolution, passant de 9 à 12.1%.

La population Lieusaintaise est active à 77% contre 68% en 1999. Les lieux de travail se situent pour 15.7% sur la commune.

La population de Lieusaint s'est fortement accrue depuis 1982, grâce à une migration importante de personnes provenant du desserrement de l'agglomération parisienne vers une commune offrant un parc de logements renouvelé. Cet exode a engendré une certaine homogénéité des tranches d'âge et des catégories socioprofessionnelles. Il s'agit essentiellement de familles avec enfants et parents actifs à la recherche d'espaces plus grands et d'un cadre de vie plus proche de la nature offrant les services adéquats.

Les nouveaux arrivants sur Lieusaint sont principalement des familles jeunes avec enfants, d'origine multiculturelle.

Selon le recensement général de la population opéré en 2016, les catégories socioprofessionnelles de Lieusaint sont principalement les « professions intermédiaires » (22.5%), les « employés » (23.7%), les « ouvriers » (12%) et les « cadres » (10.6%).

3.2 L'habitat

Lieusaint compte une superficie de 1 197 hectares, son paysage est marqué par son absence de reliefs, longtemps caractérisé par les exploitations agricoles.

Grâce aux mesures de sauvegarde instituées à la création de la ville nouvelle, le bourg de Lieusaint n'a pas connu de phénomène d'extension linéaire anarchique observé généralement dans ce type de communes.

Plutôt que de concevoir des quartiers indépendants assurant les principales fonctions, les nouvelles urbanisations ont été conçues en prévoyant des opérations de « greffe urbaine » sur le bourg ancien de manière à assurer des liens entre les différentes unités et donner à celui-ci le rôle de véritable cœur de ville.

En 2016, le territoire communal est composé de 2 306 maisons et de 2 748 appartements. Une mixité fonctionnelle et sociale avec 31.8% de logements sociaux.

I) Présentation et analyse du contexte communal

L'architecture traditionnelle est typique briarde, constituée par une maison basse construite en pierres calcaires ou en meulières d'épierrement dont les murs sont parfois recouverts d'un enduit de couleur correspondant aux sables locaux. La maison briarde forme un bloc rectangulaire dont le pignon tourne rarement vers la rue et comporte généralement un étage sur rez-de-chaussée.

L'habitat collectif est principalement composé d'immeubles ne dépassant pas les trois étages sur rez-de-chaussée, réalisés essentiellement en liaison entre le bourg ancien et les lotissements, et le long des grandes avenues. D'autres logements collectifs ont également accompagné des programmes mixtes comme le centre du Colombier.

Le centre ancien de Lieusaint est composé par de l'habitation continue et dense (environ 150 logements) développée le long des axes routiers ou autour de l'église et de la mairie.

On distingue différents types de paysages :

- Le bourg de Lieusaint et son centre ancien

On y a conservé le caractère de village initial, édifié le long d'un axe routier important (rue de Paris) reliant Lyon à la capitale. Plusieurs anciennes maisons rurales ont fait l'objet d'opérations de réhabilitations importantes. Les commerces ainsi que les principaux services et équipements de proximités sont situés autour de la rue de Paris lui permettant d'offrir toutes les fonctions nouvelles et anciennes du bourg.

Cette voie fait l'objet d'une requalification en plusieurs phases, non encore achevée, laissant une place plus grande aux piétons et cyclistes tout en gardant son cachet ancien.

Pour compléter l'offre commerciale de proximité existante rue de Paris et au nord, place du Colombier, le parti pris a été d'implanter commerces et activités de service dans un nouveau pôle, « le Terme Boréal », à l'articulation du vieux bourg et de l'écoquartier. Il accueille près de 30 commerces dont 2 activités sociales et solidaires et démontre que la dynamique de la commune a permis de relever un premier défi, développer un pôle commercial de proximité à 5 minutes en transport du Carré-Sénart.

En face de celui-ci, l'ancienne ferme a été transformée en médiathèque, maison des cultures et des arts et espace jeunesse.

- Les nouveaux quartiers

La ZAC du Moulin à Vent débutée dans les années 1980 se présente sous la forme de larges avenues bordées de constructions continues. La densité du logement est faible (17 logements à l'hectare) ce qui a permis la réalisation de nombreux mails ayant déjà fait l'objet de réhabilitations.

A compter de 1998, une nouvelle ZAC a débuté, celle de la Pyramide qui forme la symétrie de la ZAC du Moulin à Vent à l'est du boulevard Schoelcher et qui a commencé à s'urbaniser à un rythme de 175 à 200 logements par an.

En 2010, naissance de l'écoquartier de l'Eau Vive, qui est venu se greffer sur la rue de Paris, au sud, qui témoigne d'une rupture assumée en terme de développement urbain avec ses 1 800 logements, à terme, exclusivement collectifs. L'Eau Vive est le premier écoquartier de la ville nouvelle de Sénart, labellisé « Nouveaux Quartiers Urbains » par la région Ile-de-France et Eco Quartier étape 3 par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Un quartier intégré au tissu urbain existant et à la vie locale avec une mixité fonctionnelle et sociale, une intégration de la biodiversité et de l'agriculture urbaine dans le parti d'aménagement et une conception dès l'origine en faveur du développement durable. Avec la construction de l'écoquartier, le développement du tissu urbain en spirale autour du vieux bourg vient se refermer sur l'axe historique de la rue de Paris. En 2018, la ville a répondu à un appel à projet de la Région Ile-de-France, « 100 quartiers innovants et écologiques » pour lequel son dossier a été retenu.

I) Présentation et analyse du contexte communal

3.3 Le développement économique

En 2018, 151 entreprises ont été créées sur le territoire de la commune : dont 41 services aux entreprises, 62 commerces et 32 services aux particuliers.

On dénombre 687 entreprises implantées sur le territoire au 31 décembre 2018

- **Les bureaux**

Le défi lancé d'implanter et de commercialiser des surfaces de bureaux, en grande couronne et dans un quartier résidentiel est un succès, 70% des 6000 m² de bureaux livrés sont occupés.

Les entreprises et administrations, localisées le long de l'avenue Pierre-Point, accessibles par le TZEN1, des lignes de bus y compris interdépartementales, des liaisons douces de qualité les mettant à 10 minutes à pied de la gare, et moins en vélo, profitent des services du cœur de ville, à proximité immédiate du Terme Boréal, qu'elles contribuent grandement à faire fonctionner.

1200 m² sont encore en construction face à l'université et 6000 m² de bureaux supplémentaires trouveront leur place, avenue René-Cassin, à proximité immédiate de la gare RER.

Les emplois qui se sont développés lentement en centre bourg notamment, concernent essentiellement les commerces et services de proximité, l'artisanat et quelques emplois tertiaires.

- **Parisud**

Sur Lieusaint, la zone Parisud se développe sur deux secteurs, Parisud 1 et Parisud 5, elle accueille des établissements de tailles diverses dont la majorité est spécialisée dans le transport et la distribution, en effet, cette zone d'activités bénéficie d'excellentes capacités de desserte grâce à son branchement direct sur la RN 104.

- **Le levant**

Les travaux ont démarré au printemps 1998 avec la construction d'un pont routier enjambant les voies ferrées entre Lieusaint et Moissy-Cramayel avec l'aménagement d'une gare routière coté Lieusaint, d'un parc de stationnement régional sur deux niveaux. L'aménagement de la gare SNCF propose des accès aux quais par des passerelles surplombant les voies ferrées et reliant les bâtiments voyageurs. Une voirie reliant les deux communes a été réalisée, permettant ainsi la desserte du parc de stationnement régional et de la gare routière et favorisant les échanges entre les nouveaux quartiers de la Pyramide, Jateau et le parc urbain paysager s'étendant de part et d'autre de la gare.

Les travaux se poursuivent aujourd'hui avec le développement du parc d'activités et l'implantation de nouvelles entreprises notamment dans la partie du Levant située entre le Parc du Château d'eau (sur Moissy Cramayel) et le Carré Sénart.

- **Le Carré Sénart**

Créé en 2002, le "Carré Sénart", est aujourd'hui un lieu de destination, non seulement de shopping mais également de loisirs et de restauration. Les 354 211 habitants de l'agglomération Grand Paris Sud ont à leur disposition, en plus du centre commercial, des espaces de loisirs et culturels, des centres administratifs et de nombreux services de proximité. C'est un lieu de vie, de partage, avec une large place, quantitativement et qualitativement, faite aux espaces publics et à l'environnement.

I) Présentation et analyse du contexte communal

Sa force est de proposer une offre complète et de qualité à proximité des grands axes routiers (A5, A6 et la Francilienne). Desservi par le T zen 1 qui le relie aux gares de Lieusaint-Moissy (77) et Corbeil-Essonnes (91), il va également bénéficier d'une deuxième ligne dans les années qui viennent pour un accès encore plus simplifié à Melun.

Carré-Sénart est devenu aujourd'hui le pôle de centralité du Sud Francilien avec deux orientations majeures de développement, la connaissance et la santé bien-être.

Carré Sénart, c'est déjà :

Le Campus des Sciences de l'Ingénieur, l'ICAM-Paris-Sénart

L'école d'ingénieur a choisi Sénart pour implanter son 9e site, l'unique en région Ile-de-France. L'ICAM Paris-Sénart est un campus d'une superficie de 21 000 m² avec à terme 7 000 m² de bâtiments dédiés à l'enseignement, à la recherche et développement. 1 000 étudiants viendront fréquenter les bancs de l'école lorsque cette dernière atteindra son régime de croisière. Depuis 2015, le campus a accueilli les salles d'enseignement de l'ICAM sur 4 400 m² de bureaux et 144 logements pour les étudiants. Retenue dans le cadre d'un appel à projets du Conseil Régional d'Ile-de-France, l'ICAM accueille également un « fablab » avec une orientation « LowTech » et matériaux recyclés.

Le collège Saint Spire et le lycée Saint Léon de Corbeil-Essonnes à proximité du campus de l'ICAM. Ce pôle d'enseignement secondaire privé, intègre aussi des classes préparatoires.

Le Théâtre-Sénart, scène nationale, espace culturel dimensionné pour rayonner sur tout le sud de l'Ile-de-France. Il comporte deux salles de spectacles modulables, des espaces dédiés aux répétitions et aux artistes, un restaurant et une librairie, pour une surface totale de 6 330 m². Il permet d'accueillir jusqu'à 850 spectateurs.

Le cinéma Pathé qui offre à sa clientèle une salle 4DX et une salle "IMAX" dotée d'un écran géant de 375 m² (15m x 25m), l'un des plus grand d'Europe, de projecteurs laser qui retranscrivent une image avec un niveau de détails inégalé et d'un système de son unique qui permet une immersion complète dans le film.

Le Pôle médical de Sénart qui, avec un accueil pour les urgences médicales, plus de 40 médecins spécialistes et généralistes, des professionnels para-médicaux, un centre de radiologie, un laboratoire d'analyses médicales, une pharmacie, vient renforcer l'attractivité du Carré Sénart à l'échelle régionale, sur environ 4 800 m² de surface de plancher.

Et demain :

L'ouverture prochaine du Pôle médical 2 qui permettra de compléter l'offre de soins de proximité sur le territoire avec de nouvelles spécialités.

Un centre de réadaptation de l'UGECAM qui proposera des soins médicaux et de réadaptation pour adultes et personnes âgées

Une nouvelle offre de sport bien être en cours de réflexion

I) Présentation et analyse du contexte communal

B) Atouts et faiblesses du territoire

Les atouts d'une ville solidaire et participative

- En favorisant la mixité sociale

Le développement urbanistique de la commune de Lieusaint répond au double critère de l'attente diversifiée en matière de logements et l'application du principe de mixité sociale.

- En offrant des équipements publics de qualité

L'arrivée constante d'une nouvelle population au fur et à mesure de l'urbanisation de la commune, induit la nécessité de maintenir un bon niveau d'équipements publics afin de les adapter aux besoins des Lieusaintais. La politique volontariste de la commune permet de répondre favorablement aux attentes des habitants en matière d'équipements publics et nous pouvons considérer que le niveau est bon pour les équipements à caractère scolaire, périscolaire, sportif ou encore culturel.

- En favorisant la vie associative

Le tissu associatif est dense et extrêmement dynamique sur le territoire communal, il participe activement au développement de la commune et à son animation.

- En créant un climat citoyen

Il s'agit de favoriser la prise de conscience de l'appartenance à une communauté unie par des liens réels, l'essor de la démocratie participative et le développement des solidarités et des initiatives qui permettent aux habitants d'être les acteurs des solutions à mettre en œuvre.

Les faiblesses d'une ville en développement

L'urbanisation de la commune a engendré des difficultés d'enracinement pour la population nouvellement arrivée.

Lieusaint est un territoire qui montre des signes de fragilité, son développement constant doit se faire de manière maîtrisée pour ne pas induire de la fracture sociale entre les nouveaux et les anciens quartiers. Des actions permettent d'y veiller comme, par exemple, les différentes formes d'accueil des nouveaux habitants organisées chaque année par la municipalité et qui constituent un moment d'échange et d'intégration important pour ces nouvelles populations qui peuvent, ainsi, mieux investir la vie locale.

Eviter la fracture, c'est aussi prévenir le vieillissement du territoire, qui en perpétuelle évolution, peut mettre en lisibilité des différences urbanistiques, de construction, de mode de vie. Les matériaux évoluent, les technologies se développent, les sites en construction bénéficient de nouveaux aménagements, de nouvelles conceptions, de nouveaux matériaux et choix urbains. Aussi les rénovations urbaines dans les quartiers les plus anciens sont impératives, répondant à la fois à la prise en compte d'une relative dégradation de certains sites, mais aussi au maintien à niveau de l'ensemble des quartiers composant le territoire communal. Les réhabilitations sont d'autant plus nécessaires que le contraste existe avec les nouveaux quartiers, une situation accentuée par le quartier durable de l'Eau Vive en cours de réalisation.

Par ailleurs, avec la croissance démographique et le développement du peuplement de différentes zones d'habitation, la collectivité est amenée à régler des problématiques émergentes comme le stationnement, la circulation ou encore la matérialisation des cheminements piétons vers les équipements publics structurants des différents quartiers.

I) Présentation et analyse du contexte communal

Le développement de la commune a nécessité la réalisation d'équipements publics primordiaux, comme les établissements scolaires ou les équipements sportifs, au détriment de la mise à niveau de certains équipements ou services publics ne répondant plus totalement aux attentes des habitants.

II) Stratégie communale : axes et enjeux de développement

Une ville écologique

Une ville nature

La biodiversité s'affirme comme un axe majeur de la politique municipale. A la suite du Grenelle de l'environnement et au tournant des années 2010, la municipalité s'est engagée résolument dans une politique en faveur du développement durable et de la biodiversité.

La commune s'est notamment engagée dans une démarche écologique avec un plan de gestion différenciée, l'utilisation des pesticides dans le désherbage a été remplacée par des méthodes thermiques ou mécaniques.

- **L'espace naturel du ru des Hauldres**

Inauguré à la fin des années 2000, ce vaste espace de plus de 30 hectares correspond aux nécessaires aménagements hydrauliques induits par la croissance urbaine de la ville. Ces derniers répondent à un objectif de sécurité pour faire face à une crue centennale. La commune a souhaité aménager ces bassins et ces bois de façon à répondre non seulement à la contrainte hydraulique mais en intégrant de forts enjeux, paysager, récréatif et de biodiversité. Cet espace est à présent une réalisation majeure à l'échelle de la commune en matière d'enrichissement de la biodiversité. Pour maintenir cet objectif, un plan de gestion différenciée est mis en œuvre, accompagnée d'une communication ciblée et régulière auprès des habitants.

Avec plusieurs kilomètres de chemins agrémentés, 4 passerelles de franchissement du ru ou des bassins, un ponton d'observation écologique, un ponton de pêche et des bancs, cet espace de 30 hectares est aujourd'hui un rendez-vous incontournable de promenade et de détente pour petits et grands avec de nombreuses possibilités d'observation et de découverte de la faune et de la flore des milieux humides.

- **L'espace naturel de la Motte**

En amont de l'espace naturel du ru des Hauldres, le réaménagement complet du milieu humide de la Motte vient renforcer le potentiel de biodiversité de la commune. Il s'agit d'un ensemble de près de 30 hectares supplémentaires de marais et de bois. Ce réaménagement remarquable d'une ZNIEFF en perdition dans un ancien bassin de décantation de sucrerie, a fait l'objet d'une reconnaissance par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (Grand prix des milieux humides et urbanisme 2017 – Prix Restauration de milieux dégradés).

Cette zone humide classée « Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique » permet aux promeneurs de découvrir des espèces protégées grâce à un observatoire ornithologique, une longue passerelle en bois, des chemins piétonniers, des tables d'orientations pédagogiques situées sur des points de vue panoramiques en hauteur. Avant sa réhabilitation, le lieu abritait les bassins industriels qui recueillaient les boues en provenance du lavage de betteraves d'une sucrerie.

- **Les canaux du Carré-Sénart**

Les trois canaux du Carré Sénart sont artificiels et ont pour vocation la retenue d'eaux pluviales, ils ont été aménagés en lieux de promenade et de détente. Espaces investis par les promeneurs et par les salariés pour pique-niquer ou pour faire du sport.

II) Stratégie communale : axes et enjeux de développement

- **L'Allée Royale (et les forêts de Sénart et de Rougeau)**

C'est une promenade de 6 km de long et de 50 mètres de large à l'usage des promeneurs, cyclistes et cavaliers, qui relie la forêt de Rougeau à la forêt de Sénart.

- **La protection de la faune**

Depuis 2017, un partenariat avec la Ligue Protectrice des Oiseaux est instauré permettant un suivi, une protection et un développement de l'avifaune locale et migratoire.

Des nichoirs à oiseaux ou chauves-souris et des hôtels à insectes ont été implantés sur plusieurs endroits de la commune.

Des liaisons douces

Elles sont très développées, assurent un maillage très intéressant et permettent de relier l'ensemble des quartiers de la commune.

- Le mail des Pépinières, d'une longueur totale d'un kilomètre relie le quartier de l'Ormoy au groupe scolaire Lavoisier en passant par la place des Chartreux.
- La coulée verte est un espace ouvert en forme d'entonnoir, elle permet de relier le centre-ville au parc omnisports et se prolonge à l'est, via le parc de l'église.
- La coulée douce, plate-forme paysagère de 20 mètres de large dont 4 mètres réservés aux cheminements pour piétons et cycles, s'étend sur environ un kilomètre entre la gare et la rue de Paris.
- La liaison douce qui permet de relier facilement et directement le centre commercial Carré Sénart, au niveau de l'éolienne, à la gare RER D de Lieusaint-Moissy via une passerelle qui enjambe l'autoroute A5a dédiée aux piétons et aux vélos. Cette nouvelle liaison douce dessert aussi les parcs d'activités du Levant et Université-Gare, ainsi que le campus universitaire.
- Avec ses 18,3 km de pistes cyclables, la commune se hisse à la troisième place du palmarès des villes cyclables d'Ile-de-France 2021 et figure dixième au classement national des villes de banlieue, une position qui rend compte des nombreux aménagements mis en place par la ville pour développer et faciliter la pratique du vélo à tous les âges et pour tous les usages.

En 2022, 3,9 km de voies vertes ont été réalisées. Le plan vélo prévoit d'ici 2024 la réalisation de 4,9 km de linéaires de voies vertes supplémentaires, l'installation d'arceaux vélos, de parkings à vélos dans tous les groupes scolaires et de stations de gonflage. Intégrant des volets infrastructures, stationnements, jalonnements, services et promotion de la pratique du vélo, ce plan fait partie intégrante des actions écologiques engagées par Lieusaint pour le mandat.

II) Stratégie communale : axes et enjeux de développement

Une ville santé

- **La charte « zéro phyto »**

Entre 2012 et 2016, la commune s'est engagée progressivement dans une gestion des espaces verts plus respectueuse de la biodiversité. Elle a signé la Charte Aquibrie pour la protection de la nappe phréatique de Champigny et s'est engagée ainsi dans la démarche « Zéro phyto ». Cet engagement a été reconnu en 2018 par le label « Terre Saine » attribué par le Ministère de la Transition écologique et « Zéro phyto » du conseil départemental de Seine-et-Marne.

- **La lutte contre les perturbateurs endocriniens**

En mars 2019, Lieusaint a été la première commune de Seine-et-Marne à signer la charte « Ville et Territoire sans perturbateurs endocriniens » qui vise à protéger la population et les écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Les villes ou territoires engagés, s'engagent à éliminer à terme tous produits les contenant et à mener des actions de sensibilisation auprès de la population. Une première analyse en direction des publics de la petite enfance et de l'enfance, en lien avec la restauration, a été réalisée et accompagnée de mesures correctives.

- **L'accès aux soins**

Lieusaint ne possède pas de structure publique de santé, néanmoins depuis 2018 une maison médicale a vu le jour en centre-ville afin de répondre aux besoins de la population et favoriser l'implantation de nouveaux praticiens.

Une autre structure de santé est en cours d'implantation sur la commune, le pôle santé du Carré Sénart, bâtiment de 5 800 m², qui accueillera une trentaine de praticiens spécialisés (cardiologie, urologie, gynécologie, chirurgie thoracique, ophtalmologie, ORL...) ainsi qu'un laboratoire d'analyses, un centre de radiographie, une pharmacie, un opticien et un accueil d'urgence et de soins non programmés.

La présence des centres hospitaliers sud-francilien à Corbeil Essonnes et santépôle à Melun a renforcé l'attractivité de Lieusaint favorisant l'arrivée de l'Agence Régionale de Santé, délégation départementale de Seine-et-Marne, et le transfert par l'union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie (UGEAM) du centre de rééducation fonctionnelle de Coubert à venir.

- **Un schéma de politique santé**

En symbiose avec la politique de Santé du Département de Seine-et-Marne qui vise à moderniser, étoffer, redensifier et diversifier l'offre de soins sur le territoire, la commune met en œuvre un schéma de politique santé autour de 3 axes : la nutrition, le sport et la prévention à partir desquels elle a décliné un plan d'actions.

Elle est engagée dans un contrat local de santé (CLS) avec l'agence régionale de santé afin de mobiliser les acteurs du champ sanitaire (prévention, soins, médico-social) ainsi que tous les secteurs ayant un impact sur la santé (l'action sociale, le logement, le travail, l'éducation, la jeunesse, l'urbain, le développement durable...) en s'appuyant sur des démarches participatives (démocratie sanitaire, locale et participation des habitants).

II) Stratégie communale : axes et enjeux de développement

Une ville bienveillante

Le vivre ensemble

Les projets communaux ont pour objectif de créer du lien et favoriser un ancrage réel de la population sur le territoire.

La commune compte plusieurs évènements annuels privilégiant le vivre ensemble.

La fête citoyenne, le 13 juillet avec diverses animations : pique-nique citoyen, bal, spectacle final à la nuit tombée.

Les animations de l'été, avec des jeux et animations pour petits et grands, dans le parc de la mairie.

Le marché de Noël, des artisans locaux au mois de décembre.

La commune privilégie la création de temps fédérateurs avec un accueil important des nouveaux habitants afin de créer du lien, de faire émerger une identité lieusaintaise et de partager des moments conviviaux.

Le vivre ensemble à Lieusaint laisse une place à l'innovation ce qui a permis de donner naissance à plusieurs projets parmi lesquels une gratuiterie, une association « Chers voisins » ou encore une maison de l'innovation et du partage.

La création de la gratuiterie en 2013, par des bénévoles, accompagnés dans leurs projets par le Centre Social, est devenue un élément incontournable de l'animation locale. Compte tenu du succès et de la pérennité de cette action, le groupe de bénévoles a formulé une demande de locaux à la commune pour y installer une gratuiterie permanente, inaugurée en 2019, en cœur de ville. Cette installation permet de donner une seconde vie aux vêtements et objets et favorise une économie alternative. Deux fois par an, elle organise un « Dressing collectif » au cœur du centre commercial de Carré-Sénart.

Un projet de dispositif de vivre ensemble développé par Récipro-cité et l'ESH logement français a permis la création d'une association « Chers voisins » basée en pied d'immeuble avec pour objectif de créer des liens entre voisins et développer ainsi des projets communs. Une maison des projets portée par le bailleur, devient un point de rencontre incontournable au cœur de l'écoquartier de l'Eau Vive.

Sur Lieusaint, nous réfléchissons actuellement à un projet « maison de l'innovation et du partage » qui portera une fonction accueil, lieu de médiations, d'information, d'innovation, lieu d'initiatives, de bénévolat, de mobilisation permanente et d'accompagnement.

Les équipements sociaux

La commune dispose d'un centre social dont le projet social est validé par la Caf.

Une maison des associations est à la disposition du monde associatif, très dense sur le territoire communal. Symboles de cette dynamique associative, près de 70 associations interviennent dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement, de la solidarité, de l'éducation et des loisirs.

II) Stratégie communale : axes et enjeux de développement

Une ville éducative

Compte tenu du fort développement de la commune, sa démographie et sa jeunesse, les équipements publics sont nombreux, se développent et de nouveaux besoins émergent afin d'assurer un service de qualité en direction de la population lieusaintaise.

Un équipement pour la petite enfance

Soucieuse de répondre aux différentes attentes des familles et de proposer un service d'accueil de qualité adapté à la demande et à l'évolution des besoins, la ville de Lieusaint a ouvert en 2016 la Maison de la Petite Enfance : Les Petits Pieds, réunissant dans un même lieu une complémentarité de services dédiés à la petite enfance afin de répondre aux besoins d'informations, d'accompagnements, de mode de garde pour les parents de jeunes enfants. Les Petits Pieds, la Maison du Bien Grandir regroupe des services de la petite enfance déjà existant sur la commune tels que la crèche familiale de 95 places, le lieu d'accueil enfant/parent et de nouveaux services comme le relais d'assistants maternels et le multi accueil de 40 places.

La commune souhaite favoriser la diversité des modes de garde en accompagnant l'implantation de services privés comme la micro-crèche, Nidouillet, ou la maison des assistantes maternelles, le Petit poucet.

Les équipements scolaires

La commune de Lieusaint dispose de cinq groupes scolaires (maternelle élémentaire), deux collèges, un centre universitaire. Un des groupes scolaires, l'Eau Vive, fait l'objet d'une extension dont le projet est en cours.

Les équipements péri et extra-scolaires

Adossés à chacun des groupes scolaires, la ville a développé cinq accueils de loisirs pour accueillir les enfants sur les activités péri et extra scolaires. Ainsi chaque jour avant et après la classe, les services municipaux accompagnent les enfants tout au long de leur journée, le mercredi et les vacances scolaires sont aussi des temps d'accueil pour chacune des structures municipales.

Les équipements sportifs et de loisirs

La commune comprend aujourd'hui deux gymnases, une salle polyvalente, un parc omnisports situé à l'ouest de la ville et composé de terrains de tennis, de football, de pétanque.

En 2019, la ville a obtenu le label «Ville Active et Sportive» niveau 2. L'objectif de celui-ci est de récompenser et valoriser les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques sur un territoire, sous toutes ses formes et accessibles au plus grand nombre.

Le service jeunesse vient de s'installer à proximité de la Maison des Cultures et des Arts, « Côté Cour », dans une ancienne grange qui a fait l'objet d'une réhabilitation complète. La proximité avec les services de la culture va permettre de développer des actions pour favoriser l'ouverture à la culture de cette frange de population.

II) Stratégie communale : axes et enjeux de développement

Les équipements culturels

La médiathèque, la ludothèque et la maison des musiques implantées sur le territoire sont depuis le 1er janvier 2017 de la compétence de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud. Le travail collaboratif quant à lui se poursuit avec des partenariats notamment sur les fêtes locales.

La culture est un axe politique majeur, avec une appétence culturelle ambitieuse ouverte à tous les publics pour faire découvrir la diversité du monde de la création grâce à la variété des spectacles, des expositions et des animations. La municipalité a mis en place des mesures afin de faciliter encore davantage l'accès à la culture pour tous comme par exemple le dispositif « Culture et vous » à destination des Lieusaintais jusqu'à 18 ans ou la gratuité pour les établissements maternels et élémentaires sur la programmation à destination des scolaires.

- **Côté Cour**

Côté cour est un équipement culturel regroupant une médiathèque, la Maison des Cultures et des Arts et un espace jeunesse situé sur le site d'une ancienne ferme rénovée.

- **La Marge**

La Marge, équipement culturel, inaugurée en 2017, est un emblème du Vivre ensemble et de la volonté municipale de développer l'appétence culturelle pour tous. L'enjeu est de rapprocher la culture des habitants et de promouvoir la création (ateliers de théâtre amateurs, spectacles, etc...). Elle héberge en résidence une compagnie de théâtre dont la ligne artistique consiste à associer les publics à la création. Un travail qui s'inscrit dans la durée et se caractérise notamment par des ateliers d'animation artistique indissociables du projet artistique, dans le but de créer des liens à tous les niveaux de la population de façon différente et innovante.

Un équipement communal singulier, lieu de création et de diffusion artistiques, d'expérimentations, ouvert sur le quartier, la ville, le monde éducatif et associatif en complémentarité avec l'offre du territoire : le Théâtre – Sénart et sa scène nationale, l'Agora d'Evry et sa scène nationale, le théâtre de Corbeil-Essonnes, La Rotonde à Moissy-Cramayel, La Coupole à Combs-la-Ville, le Silo à Tigery, l'Empreinte et l'Espace Prévert à Savigny-le-Temple.

Les équipements d'enseignement supérieur

Lieusaint confirme sa vocation universitaire et tertiaire, avec l'accueil de nouvelles filières d'enseignement supérieur. L'IUT Sénart Fontainebleau offre des formations diversifiées avec 6 DUT et plus de 20 licences professionnelles. Le campus héberge aussi d'autres formations : Langues Etrangères Appliquées (LEA), Sciences de l'Ingénieur, Droit, la licence Management International de l'IAE Gustave Eiffel et la première année de médecine.

L'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation, précédemment à Melun, s'est installée sur le campus de Sénart en 2015. L'ESPE accueille 350 étudiants, une quinzaine de personnels administratifs et environ 35 enseignants.

Créé en 1898 à Lille, l'Institut Catholique d'Arts et Métiers a choisi d'implanter à Sénart, son antenne Francilienne, le campus de Paris-Sénart I inauguré en 2015. L'école accueillera à terme, 1 000 étudiants dont

II) Stratégie communale : axes et enjeux de développement

300 apprentis, ainsi que 120 postes de personnels, dont 90 enseignants chercheurs. Le site sénartais de l'Icam, sur le Carré Sénart, comprend des bâtiments pédagogiques (salles de cours et travaux pratiques, laboratoires, espaces administratifs et de vie étudiante), une résidence universitaire et des bureaux.

Une culture numérique

La commune veut permettre aux citoyens d'agir avec et sur le numérique, elle développe des actions sur un accès équitable au numérique, à la fois en termes de technologie et de capacité d'usage.

Le numérique, une opportunité pour repenser l'implication réelle des citoyens dans la vie de la cité, pour offrir des outils pour impliquer un plus grand nombre de citoyens, pour diversifier les formats et les objets de contribution, pour améliorer la transparence et la traçabilité de l'action publique.

Un projet d'ouverture et d'éducation aux sciences numériques, informatiques et technologiques en réponse aux fortes attentes de la municipalité dans ce domaine, à l'attention de différents publics, notamment le centre social et les centres de loisirs, est né en partenariat avec des associations. L'objectif est de déployer l'apprentissage autour de la programmation, de la robotique et du numérique.

III) Présentation des actions

Un projet Cœur de ville pour fédérer les habitants

La collectivité a ressenti la nécessité de renforcer l'attractivité et le poids de son centre-ville par différents projets urbains pour fédérer les habitants.

Aussi a-t-elle engagé, depuis 2012, une opération globale appelée « Cœur de ville », co-construite avec les habitants, les commerçants et des représentants associatifs. (cf annexes)

Les axes du projet Cœur de ville



- l'axe historique de la rue de Paris

- l'îlot nord (ancien centre technique)

- l'hyper cœur :

- La place du Colombier
- L'îlot du presbytère
- La place de la mairie et de l'église

Axes définis sur la base des études réalisées sur le Cœur de ville sur :

- Le peuplement
- La circulation et le stationnement
- La sécurité
- Le commerce

A ce jour :

- L'axe historique de la rue de Paris a été requalifié ainsi que la place de l'église



III) Présentation des actions

- Sur l'îlot nord (ancien centre technique municipal) le programme de logements est en cours d'achèvement
- Sur l'îlot du 52-54 rue de Paris, dit îlot presbytère, dont la commune de Lieusaint est propriétaire, s'élèvent deux immeubles, aujourd'hui désaffectés à l'exception du rez-de-chaussée du n°52 occupé par le diocèse. Ces immeubles, à destination d'habitation, font l'objet d'une réhabilitation lourde, rendue possible grâce au dispositif « Reconquérir les friches urbaines franciliennes ».
- Sur la [requalification de la place du Colombier](#) dont l'image et la qualité se sont dégradées ces dernières années, la ville a engagé une étude de programmation urbaine et de conception des espaces publics qui permettra d'entrer en phase opérationnelle en 2024.

C'est sur ce projet que la municipalité souhaite mobiliser le fonds d'aménagement communal.

La place du Colombier



Constats, éléments de diagnostic

La Place du Colombier, lieu central du cœur de ville, joue un rôle structurant dans la vie économique de la commune.

Une localisation stratégique

La place du Colombier occupe une localisation stratégique dans le tissu urbain lieusaintais, traversée de part en part par l'axe ouest-est reliant « Le Moulin-à-Vent » (1ère phase d'urbanisation ville nouvelle) à la Pyramide (à partir des années 1990), bordée à l'ouest par l'axe historique de la rue de Paris et à l'est par le bd Schoelcher, ancienne déviation de la rue de Paris (ex RN6).



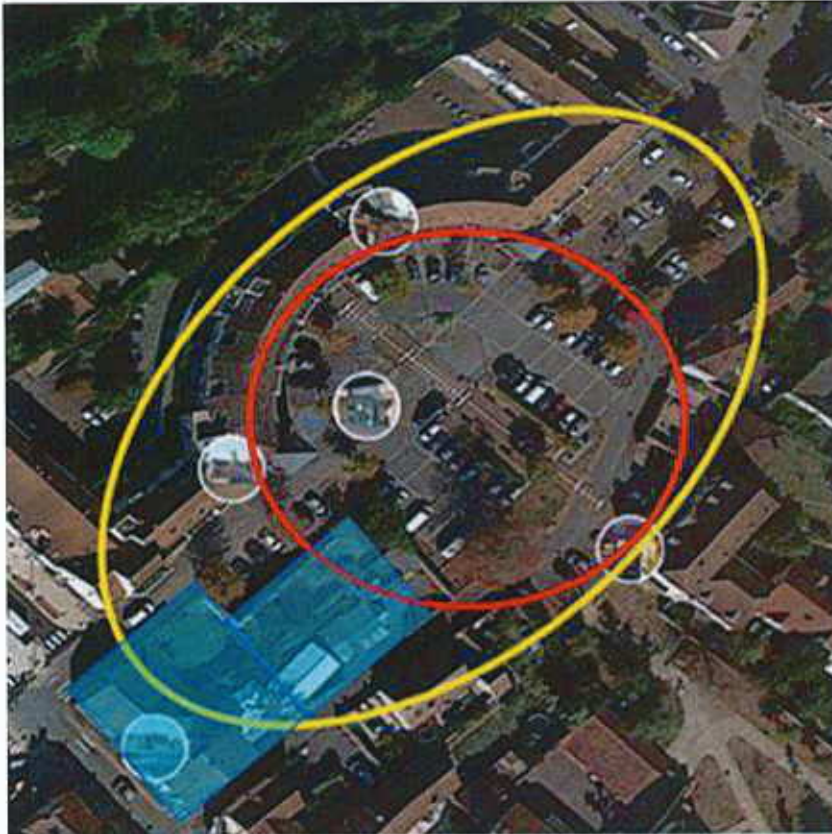


Plusieurs atouts :

- Une offre variée de commerces et d'activités avec des locomotives : boulangeries et supérette,
- Une trame urbaine accessible (piétons, bus, voitures),
- Une morphologie urbaine transformable,
- Une superficie conséquente,
- Une topographie plane,
- Une proximité avec la promenade de Louise qui la relie à la place de l'église et à la mairie.
- Une offre de stationnement conséquente

Mais aussi des faiblesses

- Un manque de visibilité lié à une architecture disparate.



Où s'inscrit la place ?
La place est-elle définie par rapport à la demi-lune formée par la façade de l'immeuble des années 1990 (périmètre rouge) ou par le périmètre jaune ?

L'architecture disparate des bâtis sur la limite ouest et le secteur mutable, en limite est, troublent la lecture de l'espace public.



Bâti en limite sud faisant face aux surfaces commerciales



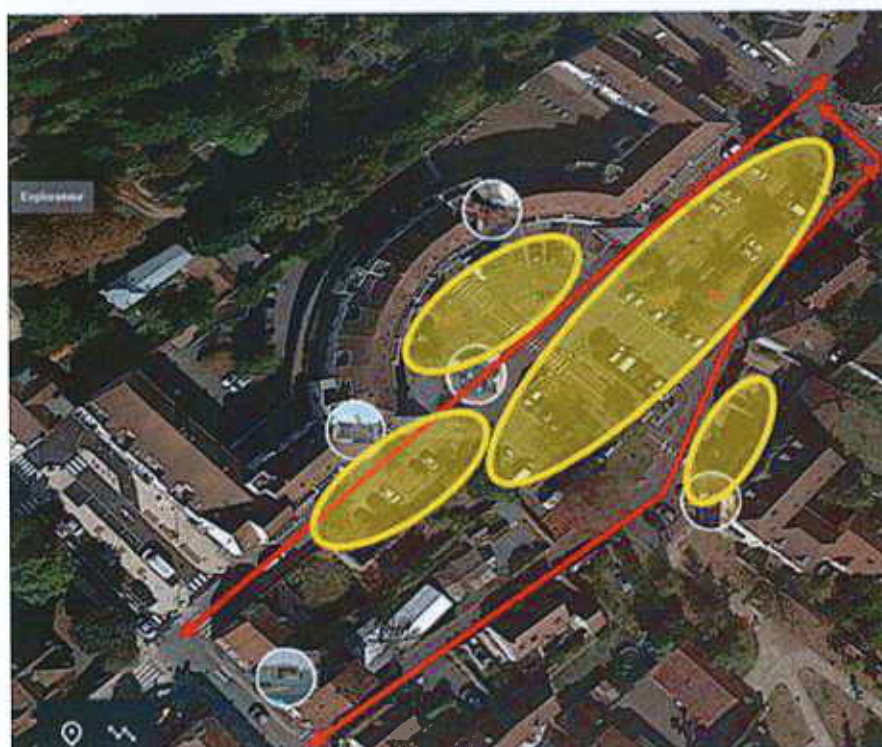
Ilot mutable, sur la limite
ouest



Un manque de visibilité des devantures commerciales portant préjudice à l'attractivité commerciale,



- Des conflits de fonctionnement et d'usage



La place du Colombier a été conçue comme une zone de rencontre, sans trottoir et les conflits de fonctionnement et d'usages forment le quotidien des habitants et des utilisateurs des espaces publics.

La place est traversée de part en part par deux axes : le prolongement de la rue du Colombier et la rue de la Prairie. La partie centrale, entre ces deux axes, ainsi que la demi-lune devant les commerces sont aménagées en parkings.

L'offre de stationnement est conséquente: 91 places de stationnement dont 25 places en zone bleue et 2 places réservées aux PMR.

Afin de sécuriser la liaison entre la Promenade de Louise et les commerces, un aménagement piétons a été matérialisé en 2014, avec déplacement et mise aux normes de l'arrêt de bus, barrières de protection et accessibilité PMR.

Toutefois, la vitesse excessive de certains automobilistes et les stationnements anarchiques, masquant les piétons rendent les déplacements difficiles.

Seuls les bancs de l'espace central amène un peu de convivialité à la place.

Par ailleurs, les voitures stationnant sur les places aménagées devant les commerces, masquent les devantures et les quelques tables, sorties à la belle saison par le boulanger, ne sont guère prisées au milieu des voitures.



L'axe reliant le Moulin-à-Vent à La Pyramide



Un parking avant d'être
une place !

vue depuis la promenade
de Louise



La perception d'un piéton sur la place depuis le cheminement central



- Un espace d'interaction et de rencontre peu valorisé : aménagements vieillissants, espaces verts réduits,





- Des espaces publics encombrés par la circulation et les stationnements anarchiques



L'activité commerciale de la place

L'offre commerciale est composée de :

- 3 banques (Crédit Agricole, Société Générale, BRED-Banque Populaire),
- 7 commerces alimentaires (Franprix, spécialités turques, spécialités italiennes, 2 boulangeries, boucherie, épicerie, traiteur asiatique),
- 9 activités de service (coiffeur, laboratoire d'analyses médicales, agence d'intérim, agence de recrutement, auto-école, centre formation esthétique, retoucheur, agence immobilière, agence de gestion-location-transaction),

Dans le cadre de l'étude sur le commerce, réalisée en 2014 par la Chambre de commerce, dix entretiens semi-directifs, sur la base d'un questionnaire ont conduits auprès de commerçants tous types d'activité : 5 de la rue de Paris, 3 de la place du Colombier, 2 du centre commercial du Terme Boréal.

Ils ont exprimé les souhaits suivants :

- Améliorer la signalétique
- Créer des animations et mettre un marché hebdomadaire
- Optimiser l'offre de stationnement

Les attentes exprimées correspondaient aux souhaits exprimés par les consommateurs (enquête OCLA).

Extraits de l'étude commerces

L'offre commerciale à Lieusaint 4) Constats et actions envisagées

Actions prioritaires : attractivité du Cœur-de-Bourg (Colombier/Mairie) :

- Mise en valeur des « parcours d'usage » dans le centre-bourg en renforçant la signalétique et l'identification des cheminements piétonniers (étude mobilité : poids du trafic et horaires de fréquentation).
- Remembrement du bâti commercial place du Colombier pour donner à la locomotive alimentaire une vraie visibilité. La refonte de certaines coques et le développement de nouvelles activités devra être envisagée après le réaménagement des espaces publics et la réorganisation de la circulation/stationnement (étude mobilité).
- La continuité commerciale et de services de la rue de Paris vers le terme Boréal ne paraît pas envisageable compte tenu de la configuration du site et du potentiel de la commune qui reste modeste. Néanmoins il conviendrait de privilégier un linéaire ouest rue de Paris (dans le cadre d'une circulation sud/nord).

L'offre commerciale à Lieusaint 4) Constats et actions envisagées

Dynamique générale :

- Mobiliser/coordonner les commerçants pour créer des actions segmentées de communication/promotion pour fidéliser la clientèle et attirer les nouveaux habitants. Il s'agira notamment de mobiliser les commerçants du centre ville durant la période des travaux d'extension du centre commercial Carré Sénart.
- ESS : Cibler les activités de service valorisantes pour la dynamique de fréquentation du centre-ville (exemple : population étudiante), consigne en lien avec la gare.

Point de vigilance :

- Risque de cannibalisation du cœur-de-bourg par une densification commerciale trop importante du pôle Terme-Boréal. L'atout « accessibilité/rapidité » doit profiter à une activité complémentaire du Cœur de la commune. Il convient de privilégier des activités de services.

Enjeux de l'aménagement

L'enjeu de la conception du plan d'aménagement sera de faire de la place du Colombier LA place attractive du Cœur de ville, espace public multi usages, favorisant mixité et cohésion sociale, selon la définition d'une place publique

« Une place publique représente bien plus qu'un parc. Il s'agit d'un projet urbain qui contribue au développement d'une collectivité viable.

Les places publiques permettent d'accueillir des événements et activités en plus de faire vivre une expérience unique aux résidents et visiteurs. Habituellement situées au cœur des centres-villes, ces places renforcent la définition du secteur tout en améliorant son attractivité. Une place publique se veut également un endroit qui perdure au fil du temps et à travers les saisons.

Plus qu'un simple espace public, une place publique devient un lieu où tous sont les bienvenus, pour y passer quelques minutes ou quelques heures. Pour assurer la réussite du projet, une place publique doit reposer sur des principes de bases. *Project for Public Spaces*, un organisme reconnu mondialement pour son expertise en place publique, a défini quatre piliers pour au développement de tels espaces.



- La convivialité d'une place publique se caractérise par son aspect accueillant, sympathique, interactif.
- Les activités et usages sont représentés par un aménagement ingénieux, actif, utile, durable, et amusant.
- Le confort et l'image reflètent une place charmante, sécuritaire, attirante, verte, propre.
- L'accessibilité et les liens dans une place publique sont transposés dans sa localisation judicieuse, à proximité du centre-ville, propice aux déplacements actifs. »

« Une attraction centrale des villes à travers le monde, les places publiques apportent non seulement des bénéfices économiques, mais offrent aux gens un endroit confortable pour se rassembler, où des activités sociales, culturelles, politiques peuvent prendre place. Elles sont le cœur battant d'une communauté et d'une véritable durabilité urbaine. » – Project for Public Space

Les pistes actuelles de réflexion

- Renforcer la fonction commerciale, fonction première de la place
 - Transformer l'espace en demi-lune en aire piétonne pour dégager les devantures et offrir des espaces de convivialité
 - Avancer les façades de commerces pour améliorer leur visibilité (réflexion engagée avec la SODES)
 - Créer de nouveaux locaux commerciaux
- Affirmer le rôle structurant de la place du Colombier dans la vie communale
 - Implantation d'un tiers lieu public, la Maison de l'innovation et du partage
 - Espaces publics conviviaux et propices à l'accueil d'événements éphémères (culture hors les murs...)
- Structurer la place : démolir les deux poches mutables pour y créer de nouveaux bâtis de logements avec rez-de-chaussée commerciaux, permettant de structurer la place.
- Améliorer l'accessibilité
 - Privilégier les circulations douces dans le parti d'aménagement et leur maillage vers le tissu environnant
 - Maintenir la ligne de bus dans les deux sens
- Compléter l'offre de stationnement, en élargissant la réflexion au-delà du périmètre opérationnel
- Faire de la place un lieu de destination et non de passage, en ne privilégiant pas une traversée « rapide » des véhicules
- Créer un îlot de fraîcheur

Périmètre global de réflexion



Un projet co-construit

➤ Imaginons Lieusaint



Aménagement Place du Colombier

Le projet cœur de ville

Depuis 2014, nous vous associons à la requalification de l'ensemble du cœur de ville par des réunions publiques, ateliers, visites.

Cette démarche a déjà donné lieu à plusieurs réalisations comme la requalification de la rue de Paris, de la place de l'église et du parvis de la mairie, ainsi que la réalisation d'un programme de logement entre la rue de Paris et le boulevard Shoetcher.

Dernière étape

Pour achever la réflexion sur ce projet cœur de ville, allant du terme Boréal jusqu'à la place du Colombier, l'attention se porte maintenant sur cette dernière, qui occupe une place stratégique dans la commune. Elle se caractérise aujourd'hui par une offre de commerces et services, des logements, de nombreux stationnements.

Suivez ici les avancées du projet de réaménagement de la place du Colombier.

À propos



01
AVR.
-
30

Aménagement Place du Colombier

Questionnaires

🕒 1 avril 2022 00:00 - 30 avril 2022 00:00

 Lieu-saint



Durant le mois d'avril, des questionnaires concernant la Place du colombier ont été transmis aux habitants afin de mieux comprendre ce qu'ils en pensent et d'avoir des réponses sur ce qu'ils voudraient avec son réaménagement. Sur l'ensemble des supports utilisés pour diffuser le formulaire, nous avons obtenus 391 réponses.

Vous pouvez trouver ci-joints une analyse synthétique des données produites avec de courtes analyses ainsi qu'un compte rendu plus détaillé.



ENQUÊTE PUBLIQUE

Rénovation de la place du Colombier

Du 1^{er} au 30 avril 2022

Donnez votre avis sur :
[WWW.LIEUSAIN.TFR/RUBRIQUE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE](http://WWW.LIEUSAIN.TFR/RUBRIQUE%20D%C3%89MOCRATIE%20PARTICIPATIVE)

Commerces, services, animations...
 Que souhaitez-vous y trouver ?
 La parole est à vous.







www.ville-lieusaint.fr
 01 64 13 55 55



01
MAI
-
31
2022

Aménagement Place du Colombier

Concertation commerçants

🕒 1 mai 2022 00:00 - 31 mai 2022 00:00 📍 Lieusaint

La collectivité a décidé d'engager une concertation auprès des commerces de proximité. Cette participation à cette enquête a ainsi permis de mieux comprendre leurs conditions actuelles et leurs souhaits d'amélioration. Cette enquête s'adresse uniquement aux commerçants situés sur la Place Colombier et ses alentours. Elle s'est fait via des entretiens semi-directifs et un questionnaire sur le mois de mai 2022.

Vous trouverez ci-joint une synthèse concernant cette concertation commerçante.

01
MAI
-
31
2022

Aménagement Place du Colombier

Sondages Numériques

🕒 1 mai 2022 00:00 - 31 mai 2022 00:00 📍 Lieusaint



lieusaint77

Contact



104 publications

1,955 abonnés

167 abonnements

Ville de Lieusaint

Ville

Instagram officiel de la ville de Lieusaint en Seine-et-Marne.

Partagez vos photos en utilisant #lieusaint77 et en nous identifiant @lieusaint77 📷

www.ville-lieusaint.fr

Durant le mois de mai des sondages numériques ont été transmis via des story Instagram sur le compte de la mairie. Le but était de toucher un public plus jeune et ainsi d'avoir une enquête prenant le plus d'avis de profils différents possible.

Vous pouvez trouver ci-joint un document court sur ces sondages.

31 MAI
04 JUN
2022

Ateliers carte sensible

31 mai 2022 14:00 - 4 juin 2022 12:00

Lieu: Lieusaint



Afin d'approcher par un aspect différent le ressenti des habitants concernant la place et dans un cadre de diagnostic, deux ateliers de "cartographie sensible" ont été réalisés le 31 mai et le 4 juin 2022. Les productions ainsi que les échanges recueillis lors de ces temps de concertation nous ont permis de saisir des données complémentaires à celles obtenues précédemment.

Ces ateliers étaient l'occasion de tester une nouvelle méthode de participation et est à améliorer et à reproduire sur des temporalités et des motivations différentes.

Vous trouverez ci-joint une synthèse sur les données récoltées aux deux ateliers ainsi qu'un document rappelant le concept et la démarche de cartographie subjective.

Événements à venir et en cours

17 AVR.
31 MAI
2022

Travail sur la conception du projet

17 avril 2022 00:00 - 31 mai 2022 00:00

Samedi 15 avril dernier, la ville de Lieusaint vous invitait sur la place du Colombier afin de vous informer sur les avancées du réaménagement de la place et vous faire découvrir les plans 3D conçus par le cabinet d'architecture Atelier Acconzept, qui travaille sur ce projet majeur. Vous avez été nombreux à venir y participer, donner votre avis et vous informer auprès des techniciens et élus présents sur place.

La parole est à vous !

Qu'avez-vous pensé des propositions faites pour aménager la place du Colombier ? Merci de répondre à ce questionnaire qui nous permettra de vous proposer un projet répondant du mieux possible à vos besoins.

[Du 17 avril au 31 mai, répondez au sondage ici.](#)

15 AVR.
2022

Présentation du projet de la place du Colombier

15 avril 2022 - 09:30 - 14:00

Place du Colombier



Grand quartier de notre cœur de ville, cette place fait l'objet d'un important projet de rénovation pour lequel vous avez été associés à plusieurs reprises. La dernière consultation, organisée au printemps dernier, vous a permis de donner votre avis sur ce que vous souhaitez y trouver en terme d'offres de services, de commerces, d'animations, ou encore nous faire part de vos attentes en matière d'écologie, d'accessibilité, d'aménagement. Des ateliers de co-construction et une réunion publique organisée en juin 2022 vous ont donné la liberté de vous exprimer sur votre vision de la place du Colombier de demain.

Suite à ces temps d'échanges, et après étude des faisabilités techniques, la ville de Lieusaint vous présente son projet **samedi 15 avril à 10h30 sur la place du Colombier**, en présence du cabinet d'architecture qui a réalisé les plans, de Michel Bousquet, et de membres du conseil municipal.

Un temps sera réservé dédié aux échanges sur ce stand qui sera mis en place **durant toute la matinée, de 10h30 à 14h**, vous permettant de prendre connaissance librement du projet, d'échanger avec les élus et techniciens présents et de donner votre avis.

Principes généraux d'aménagement du projet



REAMENAGEMENT DE LA PLACE DU COLOMBIER, LIEUSAIN

NOTICE CHOIX TECHNIQUES ET ARCHITECTURAUX DE L'OUVRAGE



PHASE 2 JUILLET 2023

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de Lieusaint

50 rue de Paris
CS 50333
77127 Lieusaint

ATELIER ACONCEPT

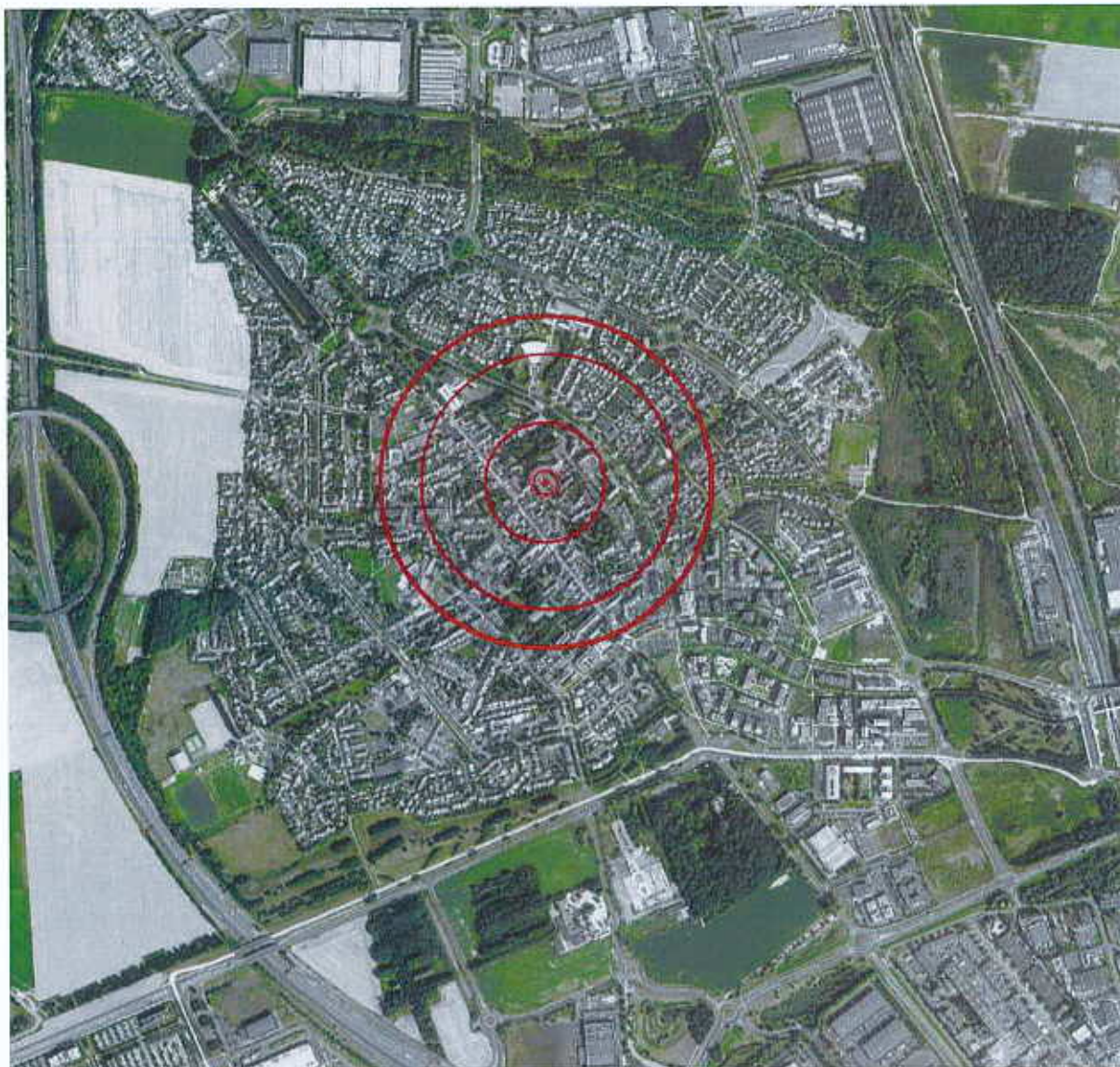
14 rue Père André Jarlan
91000 Evry-Courcouronnes
Tél / 01 69 36 07 65
Fax / 01 69 36 99 86

ENDROITS EN VERT

44 rue des Batignolles,
75017 PARIS
Tél / 01 46 85 87 81
endroitsenvert.fr

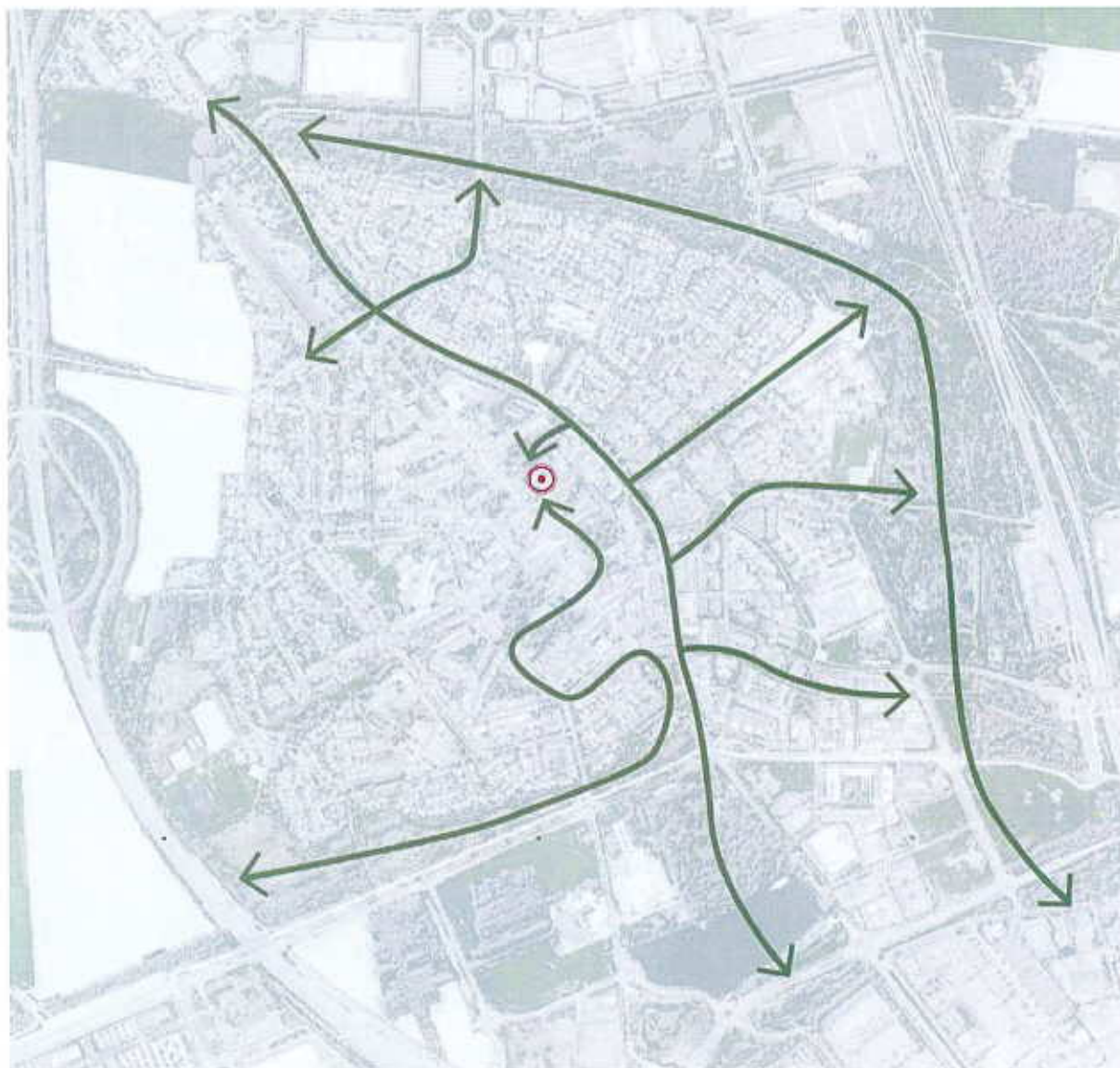
1 CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

1.1 LOCALISATION DU SITE



Le projet d'aménagement se situe sur la place du Colombier, à Lieusaint. Cet espace constitue une centralité dans la ville, tant en termes géographiques que dans les usages. En effet, lorsque l'on met de côté les grandes ZAC au sud, la ville de Lieusaint est essentiellement constituée de pavillons. L'ensemble des activités est ainsi particulièrement concentré au cœur de la ville et au niveau de la place du Colombier.

1.2 TRAMES VERTES EXISTANTES



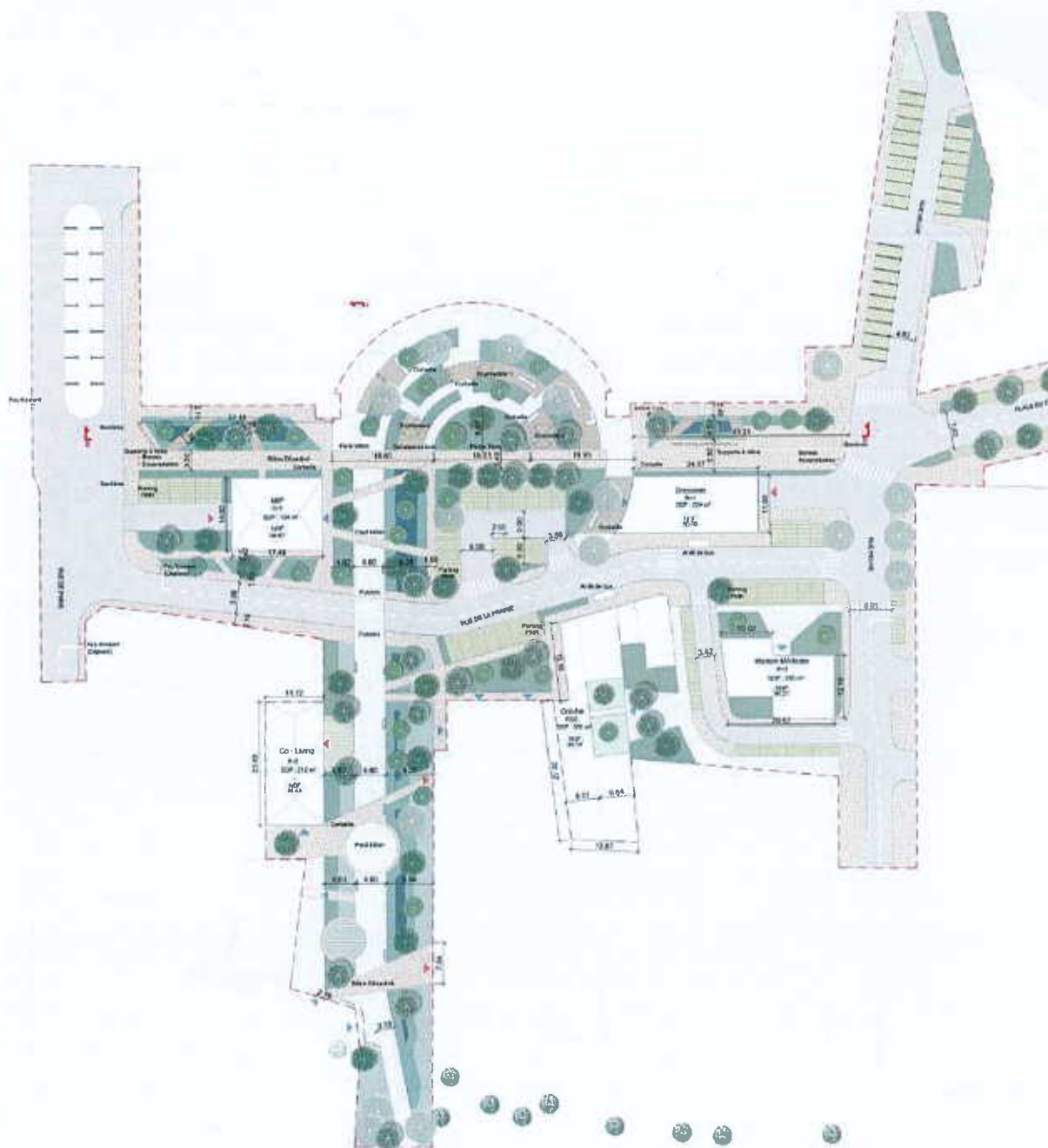
Dans un contexte de réchauffement climatique globale et de déclin de la biodiversité, il est primordial de considérer l'aménagement au-delà de ses limites et de créer des liens avec les trames vertes environnantes. La ville de Lieusaint est particulièrement végétalisée, du fait notamment de la proportion de pavillons et de jardins qu'elle abrite. De plus, des "axes verts" se distinguent. On remarque notamment un axe sud-est / nord-ouest, qui se diffuse dans la ville, ainsi qu'un second axe qui longe la limite nord/nord-est de Lieusaint, autour du ru des Hauldres.

A proximité immédiate du site, on retrouve deux grands espaces verts, l'un au nord, et le jardin de l'église au sud.

Il est ainsi nécessaire de relier ces espaces, en créant un projet fortement végétalisé et perméable.

2 PROJET DE PAYSAGE

2.1 PROJET DE PAYSAGE

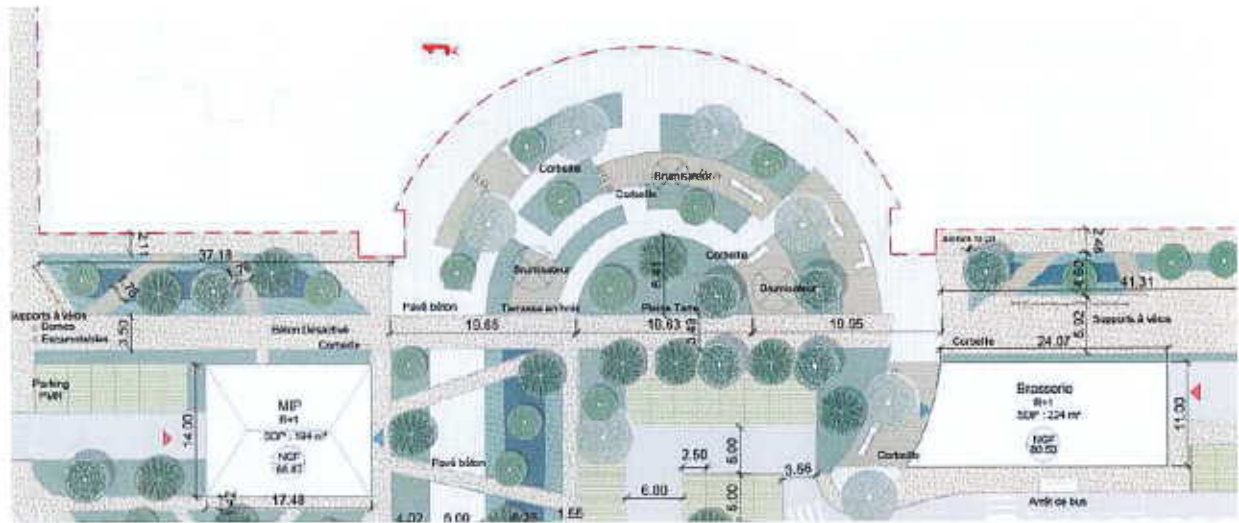


Le projet de paysage de la place du Colombier et de ses abords se base sur une connexion entre l'église et la place, assurée au sol et dans la spatialisation des éléments, notamment les arbres, qui guident le chemin et les vues d'un point à l'autre.

Ces arbres se diffusent ensuite dans l'aménagement, accompagnés par des massifs bas et des revêtements semi-perméables.

Le dessin se veut contemporain, pour moderniser un espace aujourd'hui vieillissant dans sa matérialité et son organisation. Il modernise également les usages, mettant de côté la place de la voiture, en valorisant les mobilités douces et en plaçant le piéton au centre de l'aménagement.

2.2 LA PLACE



La placette constitue la centralité de ce projet. Elle est dessinée selon les principes qui guident l'ensemble de l'aménagement. D'une part, un juste équilibre est trouvé entre la minéralisation de la place, pour en garantir les usages, et la renaturation de cette dernière. Il est notamment proposé un dessin en lien étroit avec l'architecture existante, jouant sur les textures et les hauteurs. Au milieu de la place, un îlot arboré crée un signal fort pour le promeneur. D'autre part, de nombreux arbres sont plantés, afin de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain. Une attention particulière a été mise dans la conservation de tous les arbres qui pouvaient l'être, en agrandissant les fosses de plantations existantes pour permettre aux sujets de mieux pousser. Des espaces sont créés grâce à un revêtement différencié (platelage bois), rappelant la place de l'église. Du mobilier est disposé, de manière à ce que la place soit un espace de passage mais aussi de repos.

Trois brumisateurs rafraîchissent l'espace lors des fortes chaleurs, ils amènent également un aspect ludique.

La forme particulière de la place permet de créer un aménagement qui connecte les différents accès de manière naturelle, afin d'assurer des flux piétons agréables. Le dessin suit le bâti, et chaque rayon guide vers les rez-de-chaussée commerçant.

De part et d'autre de la place, deux cheminements parallèles sont largement plantés. Leur largeur permet un confort d'usage et également une desserte par les camions pompier. Des traversées obliques séquent la déambulation et permette de parcourir aisément les espaces.

Au sud de la place, un parking de plus de quinze stationnements est dessiné. Ce dernier est perméable et intégré dans un écrin végétalisé, afin de réduire visuellement l'empreinte des véhicules motorisés dans l'aménagement et de mettre le piéton au premier plan. Depuis les commerces et les terrasses, les voitures disparaissent derrière la végétation, créant une ambiance apaisée et agréable.

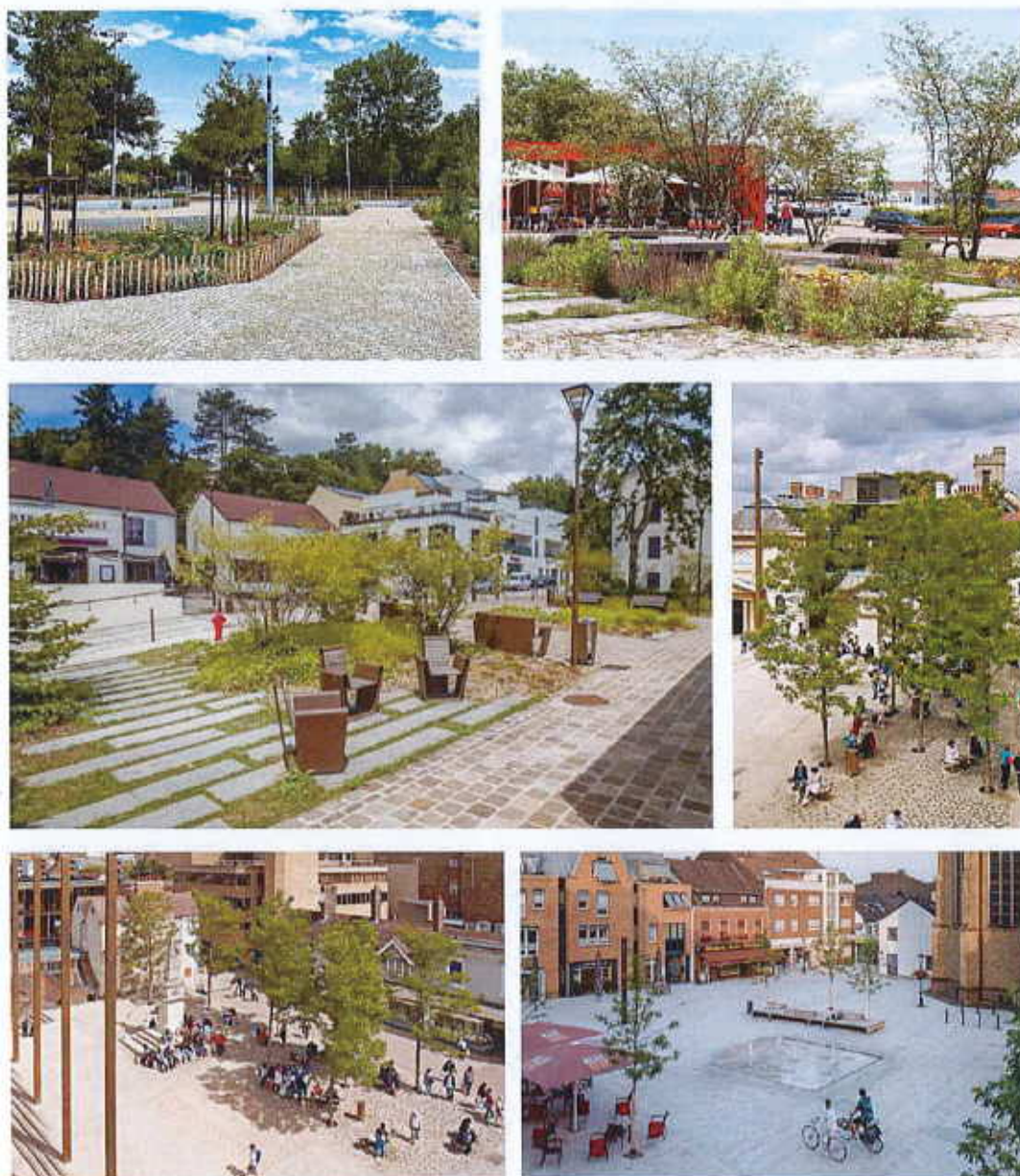


Ponctuellement, des alcôves en pavés à joints engazonnés sont dessinées, faisant de ce mail un espace de circulation, mais aussi un espace de repos, dans lequel il est agréable de s'arrêter.

De part et d'autre du cheminement central, des alignements d'arbres guident le regard et apportent une fraîcheur à l'aménagement. L'ensemble se veut très naturel, avec des ambiances mêlant l'esthétique d'une prairie à celle d'un verger, au cœur de la ville.

3 AMBIANCES DE L'AMENAGEMENT

3.1 AMBIANCES DE LA PLACE



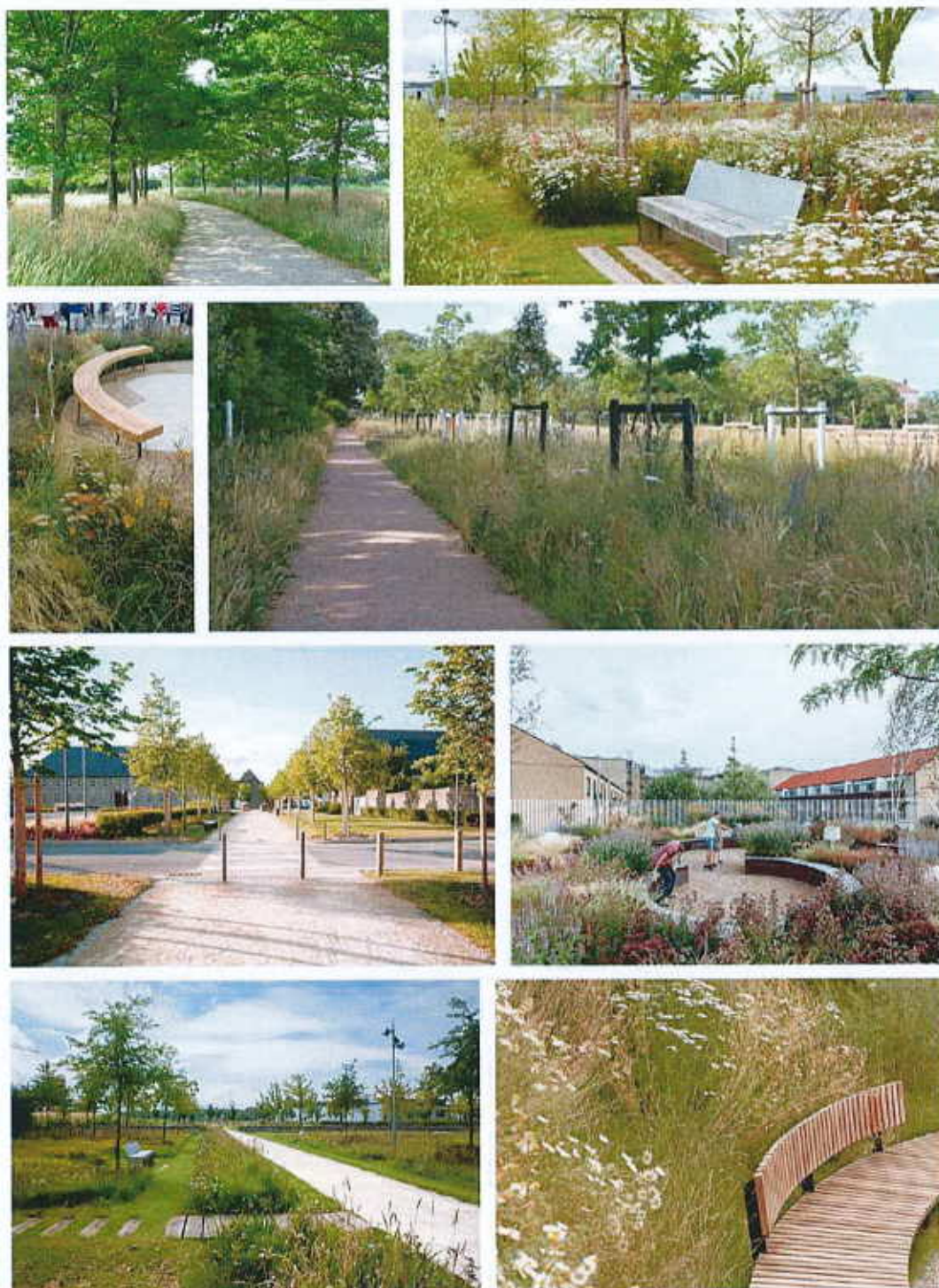
Le dessin de la place du colombier mêle étroitement les espaces minéraux avec les espaces végétalisés, dans le but de créer un lieu conforme aux usages attendus, et agréable en été. Ce dernier pourra faciliter la gestion des eaux de pluies superficielles grâce à une forte proportion d'espaces perméables.

L'ensemble se veut qualitatif, avec des pavés et un calepinage fin, mais également contemporain, avec un dessin et des concepts nouveaux.

Du mobilier est disposé sur la place, avec des bancs mais également des assises individuelles, de la même manière que le long de l'église non loin.

Les massifs sont constitués de vivaces et d'arbustes, afin d'apporter des hauteurs variables et intéressantes pour l'aménagement. Ils sont inaccessibles pour la plupart et sont clos grâce à des poteaux reliés par des câbles, évitant ainsi les traversées non désirées.

3.2 AMBIANCES DU MAIL



Le mail piéton, qui relie la place à l'église, permet également de se diriger vers le jardin de l'église. En ce sens, il est l'espace de transition entre le centre, plus minéral, et l'espace naturel, végétalisé. Il propose donc une ambiance plus libre et naturelle que sur la place, avec notamment une végétation de prairie haute et des arbres disposés de manière aléatoire. Ce mail piéton prévoit des alcôves, permettant de se reposer, au cœur de la végétation.

3.3 AMBIANCES DES MASSIFS



Sur la place et ses alentours, les massifs sont constitués de couvre-sol, de vivaces et d'arbustes. La multiplication des strates permet d'avoir un couvert végétal constant, et ainsi de réduire le dessèchement des sols et les besoins d'arrosages. Cette caractéristique est particulièrement importante dans un contexte où les étés sont de plus en plus rigoureux. Par ailleurs, ces différents niveaux de végétation sont aussi particulièrement bénéfiques pour la biodiversité, offrant des niches pour les insectes notamment. Tous les massifs sont décaissés de quelques centimètres, et gèrent ainsi les eaux de pluies superficielles qui s'écoulent dans ces derniers. Certains, plus profonds en leur centre, créent des noues, au volume plus important.

La palette végétale choisie met l'accent sur des plantes à l'aspect naturel et résistantes, afin de minimiser les besoins d'entretien. Les tons choisis sont sobres, avec des fleurs blanches, pour ne pas créer une esthétique trop ornementale.

Au niveau de la place, des poteaux reliés par des câbles en métal seront disposés, pour garantir la bonne pousse des plantes et éviter les traversées dans les espaces plantés. Tous les massifs ne seront pas entourés par ces dispositifs, pour éviter l'aspect trop cloisonné. Il conviendra ainsi de les disposer avec soin, uniquement lorsque leur utilisation paraît strictement nécessaire.

3.4 ESTHETIQUE DES VOIRIES ET DES TROTTOIRS



Les trottoirs sont traités grâce à un matériaux clair, tel que du béton désactivé ou du béton grenailé. Les voiries, quant à elles, sont faites en enrobé. Ce changement de matériaux permet notamment de distinguer clairement les espaces, entre l'espace circulé et l'espace strictement piéton. Il réduit également l'aspect routier des trottoirs, dans un objectif de minimiser l'impact des véhicules au cœur de l'aménagement.

3.5 ESTHETIQUE DU STATIONNEMENT



Le projet comporte de nombreux parking, disséminés dans l'ensemble de la zone, afin de réduire leur impact individuel. Ils sont intégrés à l'aménagement de manière fine, grâce à la création d'un écrin végétalisé autour de ces derniers et d'un traitement de sol perméable.

4 PALETTES

4.1 PALETTE MOBILIER



Bancs landscape compact - mmcity



Bancs lagoon - mmcity

La palette de mobilier d'assises est constituée exclusivement de bancs en bois et en métal, selon deux variations. La matérialité brute de ces derniers rappelle la dimension fortement végétalisée et naturelle de l'aménagement. Le design contemporain permet de créer un dialogue avec l'architecture et le dessin des espaces.

Le banc Landscape compact est disponible selon des formes droites et courbes. Il peut être décliné selon les usages et le dessin de paysage, et ainsi créer des ambiances différentes. Il se transforme au fil de l'aménagement, depuis les lignes droites en bordure de massifs, vers des formes courbes sur la place, et en cercles quasiment continus pour créer des alcôves sur le mail.

Le banc lagoon, respect le même esprit, avec un design plus minimaliste mais une matérialité identique.



Arceaux Lotlimit - mmcity



Bornes Lot – mmcity

Les arceaux vélo et le mobilier de sécurité sont proposés avec des modèles qui respectent l'esprit global de l'aménagement, avec une esthétique contemporaine et minimaliste. Le RAL devra être conforme aux demandes de la ville.



Corbeille Quinbin - mmcity



Corbeille Aeroporto - mmcity

Deux types de corbeilles sont proposés, en fonction des besoins et demandes de la ville. L'une en bois et en métal rappelle l'esthétique des bancs. Cette dernière peut-être déclinée en version simple ou en corbeille de tri.

La seconde proposition est une corbeille vigipirate. Le RAL est aux choix de la ville, afin de s'intégrer au mieux dans le mobilier actuel.



Candélabre 84747 - Bega



Candélabre 88977 - Bega

Deux variations de candélabres sont proposées, toutes deux minimalistes et contemporaines.

4.2 PALETTE DE REVÊTEMENTS



Le projet propose un ensemble de revêtements cohérents et choisis pour apporter une esthétique qualitative à l'aménagement. Les pavés seront en grès ou en béton grenailé, dont les teintes pourront varier. Les cheminements seront en béton désactivé ou en béton grenailé clair.

Sur la place et les traversées, on trouve également du platelage bois, qui marque les espaces de repos. Enfin, les parkings seront perméabilisés grâce à un revêtement de type viaverde ou des pavés à joints engazonnés, semblables à ceux utilisés sur la place, pour assurer la continuité des espaces.

4.3 PALETTE VEGETALE

Palette végétale strate arborée



Palette végétale Noues



Palette végétale massifs M1



J F M A M J J A S O N D

Saule romarin
Salix rosmarinifolia

Caduc
Taille adulte : 300cm
Exposition : ☉



J F M A M J J A S O N D

Deutzia gracilis
Deutzia gracilis

Caduc
Taille adulte : 100cm
Exposition : ☉☉



J F M A M J J A S O N D

Choisya 'White Dazzler'
Choisya x dewitteana
'White Dazzler'

Persistant
Taille adulte : 120cm
Exposition : ☉☉



J F M A M J J A S O N D

Cornouiller blanc
Cornus alba
'Elegantissima'

Persistant
Taille adulte : 250cm
Exposition : ☉☉



J F M A M J J A S O N D

Gaura lindheimeri
Gaura lindheimeri
'Blanche'

Caduc
Taille adulte : 120cm
Exposition : ☉



J F M A M J J A S O N D

Phlox des Jardins
Phlox paniculata
'Fujiyama'

Caduc
Taille adulte : 90cm
Exposition : ☉



J F M A M J J A S O N D

Cheveux d'ange
Stipa tenuifolia

Caduc
Taille adulte : 45cm
Exposition : ☉



J F M A M J J A S O N D

Origan commun
Origanum vulgare

Persistant
Taille adulte : 40cm
Exposition : ☉



J F M A M J J A S O N D

Acanthe à feuilles molles
Acanthus mollis

Persistant
Taille adulte : 150cm
Exposition : ☉☉☉



J F M A M J J A S O N D

Lysimachie
Lysimachia barystachys

Caduc
Taille adulte : 80cm
Exposition : ☉☉



J F M A M J J A S O N D

Absinthe
Artemisia absinthium

Persistant
Taille adulte : 90cm
Exposition : ☉



J F M A M J J A S O N D

Herbe à dindes
Achillea millefeuille
'Schneetaler'

Persistant
Taille adulte : 80cm
Exposition : ☉☉



J F M A M J J A S O N D

Scabieuse géante
Cephalaria gigantea

Vivaces
Taille adulte : 200cm
Exposition : ☉

EXPOSITIONS
☉ SOLEIL
☉ MI-OMBRE
● OMBRE

Emetteur

Entité juridique

POP France
ECOPARC RHENAN
6 RUE BENJAMIN SILLIMAN JR.
67116 REICHSTETT
FRANCE

Entité commerciale

OBJETRAMA
ECOPARC RHENAN
6 RUE BENJAMIN SILLIMAN JR.
67116 REICHSTETT
FRANCE
SAS OBJETRAMA - Capital 50000 Euros - RCS
Strasbourg - NAF 4649Z
SIRET : 44818058800049
Numéro de TVA intra-communautaire :
FR41448180588

Client

Entité

MAIRIE DE LIEUSAIN
50 RUE DE PARIS
77127 LIEUSAIN
FRANCE

Références

SIRET : 21770251300011
Numéro d'engagement : CO230164
Numéro de TVA Intra-communautaire :

Service Récepteur

Code : COM

Facture 231141794 du 14/11/2023

Période de facturation du 14/11/2023 au 14/11/2023

Récapitulatif

Total HT (EUR)	572,50
Total Taxes (EUR)	114,50
Total TTC (EUR)	687,00
Net à payer (EUR)	687,00

Répartition des taxes

Type Taxe	Taux Taxe	Montant HT	Montant Taxe
TVA (EUR)	20,00	572,50	114,50
Total Remises (EUR)			0,00
Montant charges (EUR)			0,00

TOUTE SOMME NON PAYEE A L'ECHEANCE EST MAJOREE D'UNE PENALITE DE RETARD EGALE AU TAUX DE LA BCE MAJORE DE 10 POINTS (AU MINIMUM TROIS FOIS LE TAUX D'INTERET LEGAL, SI INFERIEUR) ET D'UNE CLAUSE PENALE EGALE A 15% DES MONTANTS IMPAYES. INDEMNITE FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOUVREMENT DUE EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT : 40 EUROS.

Paicement par virement (payment to bank account) sur le compte IBAN (BIC) :FR7630087330810004291500169

Nous vous remercions de votre règlement avant le : 14/12/2023

TVA	Dénomination de l'article	Quantité facturée	Prix unitaire	Unité de prix	Total remise/charge	Total HT
	1 - SAC COTON MAX HAVELAAR 'MARIETA' 150G Référence produit : 700398	125,00 (C62)	2,04			255,00
	2 - NUMERIQUE Référence produit : UBANUM	125,00 (C62)	2,38			297,50
	3 - FRAIS TECHNIQUES NUMERIQUE DIRECTE Référence produit : UBANUF	1,00 (C62)	0,00			0,00
	4 - FRAIS DE PORT Référence produit : TRANSPORT	1,00 (C62)	20,00			20,00

Totaux du site de livraison, pour information :

Brut HT	572,50
Remises/charges à la ligne	0,00
Net HT	572,50

POP France - ECOPARC RHENAN 6 RUE BENJAMIN SILLIMAN JR. 67116 REICHSTETT (FR) FRANCE
- Numéro de TVA intra-communautaire : FR41448180588